

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (TAAZOUR)



Avis de Demande de Consultation

Pays : Mauritanie

Nom du Bénéficiaire : la population des localités Boulahrath et Tioumbal

Source de financement : TAAZOUR

Référence : Consultation N° 38/ADHOC/2025

Intitulé du Marché : « Travaux de construction de deux (2) postes de santé type B, répartis en deux (2) lots distincts » :

- **Lot n°1 :** Travaux de construction d'un poste de santé type B dans la commune de Boulahrath ;
- **Lot n°2 :** Travaux de construction d'un poste de santé type B dans la commune de Tioumbal.

1. Cette Demande de Consultation fait suite à la publication du PAA le 20/06/2025 .
2. La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la Consultation citée en référence.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à une Consultation simplifiée ouverte à tous les soumissionnaires éligibles.
4. Le dossier de consultation en version PDF est joint en Annexe au présent avis.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt à participer à la présente consultation à l'adresse indiquée au point 7 ci-dessous afin qu'ils puissent obtenir les réponses aux demandes de clarifications éventuelles émanant des autres candidats.
6. Les candidats éligibles intéressés peuvent solliciter des clarifications sur le dossier de consultation en adressant une demande écrite par papier ou par mail au **Responsable d'appui aux commissions Ad hoc sous seuils**. Cette demande devra être formulée au plus tard deux (02) jours avant la date limite de dépôt mentionnée à l'article 11 ci-dessous. Les réponses aux demandes de clarification seront envoyées par mail au candidat qui a effectué la demande de clarification et aux autres candidats qui ont informé TAAZOUR de leur intention de participer à la consultation sous réserve qu'ils aient fournis leurs adresses mail.

7. L'adresse du **Responsable d'appui aux commissions Ad hoc sous seuils** est la suivante :
- « Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR) Siège Social : ILOT K. Ext S2-232bis NOUAKCHOTT-MAURITANIE
Téléphone : 45 24 38 99/ 36 33 23 15, e-mail : aboulaminedieng@gmail.com.*
8. Pour être jugé qualifié, le Soumissionnaire doit fournir la preuve d'avoir réalisé au moins un (1) marché similaire au cours des Cinq (5) dernières années au profit d'une entité publique ou parapublique. Un marché est considéré comme similaire s'il porte sur la construction ou la réhabilitation d'un bâtiment de génie civil.
- Les candidats devront fournir la preuve que ces marchés ont été exécutés de manière satisfaisante (fournir les attestations de bonne exécution livrées par une entité publique ou parapublique et le PV de réception ou la page de garde et la page de signature du contrat).
9. Chaque candidat est autorisé à soumettre **une offre pour un seul lot.**
10. L'évaluation des offres se fera par lot. Chaque lot fera l'objet d'un contrat distinct.
11. Les offres en trois (3) exemplaires (original plus deux copies) en langue française devront être remises **sous pli fermé** au secrétariat central de TAAZOUR au plus tard le **08/07/2025 à 12 heures 00 minutes, heure locale**. La mention suivante doit être indiquée sur l'enveloppe contenant l'offre :
- « À Monsieur le Responsable d'appui aux commissions Ad hoc sous seuils, Travaux de construction de deux (2) postes de santé type B, répartis en deux (2) lots distincts; lot n°......, A n'ouvrir qu'en séance de la Commission ad hoc »*
- La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.
Les offres remises après la date et/ou l'heure indiquées ci-dessus seront écartées et ne seront pas ouvertes.
12. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission ad 'hoc le **08/07/2025 à 12 heures 30 minutes, heure locale**. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.
13. Les offres doivent avoir une **validité de soixante (60) jours à compter de la date de dépôts des offres**.
14. TAAZOUR se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente Demande de Consultation.

Vérifié par le Responsable d'appui à la commission ADHOC

**Le Secrétaire Général de TAAZOUR
Dr EL Moctar HENDE**

Annexe : Dossier de Consultation

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



**Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre
l'Exclusion (TAAZOUR)**



Dossier de Consultation des Candidats

Référence de la consultation : 38/ADHOC/2025

**Objet : Travaux de construction de deux (2) postes de santé type B, répartis
en deux (2) lots distincts**

Source de financement : TAAZOUR

Juillet 2025

Présentation

Le présent dossier de Consultation des candidats comprend :

- Pièce n° 1 : Lettre de Consultation des Candidats : Cette partie décrit les modalités de sélection du soumissionnaire en vue de la réalisation des travaux ;
- Pièce n°2 : Formulaires de soumission que les soumissionnaires doivent dûment compléter et joindre à leur offre ;
- Pièce n°3: Détail Quantitatif et Estimatif (DQE), calendrier d'exécution, cahier des prescriptions techniques et Plans ;
- Pièce n°4 : Modèle de Contrat de Travaux à signer par l'Autorité Contractante et l'attributaire et auquel sont annexés les documents de l'offre.

Pièce N°1 : Lettre de Consultation des Candidats

Objet : Consultation des candidats

1. Le Délégué Général de TAAZOUR, agissant au nom et pour le compte de celle-ci, vous adresse le présent Dossier de Consultation des candidats, ci-après dénommé « le Dossier », en vue de la réalisation des travaux «de construction de deux (2) postes de santé type B, répartis en deux (2) lots distincts :

 - **Lot n°1 :** Travaux de construction d'un poste de santé type B dans la commune de Boulahrath ;
 - **Lot n°2 :** Travaux de construction d'un poste de santé type B dans la commune de Tioumbal.

2. Vous êtes priés de présenter votre offre technique et financière en remplissant les formulaires de soumission figurant dans la pièce 2 du Dossier, complétés par les autres éléments constitutifs de votre offre en Trois (3) exemplaires (un original et 2 copies), et en déposant l'offre ainsi constituée sous pli fermé au Secrétariat de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (TAAZOUR) adresse :
Ilot K- Extension S2-232 bis, Téléphone 45 24 38 99/36 33 23 15 Nouakchott (Mauritanie), au plus tard le 08/07/2025 à 12 heures 00 minutes, heure locale
3. La présente consultation est ouverte à l'ensemble des Entrepreneursopérant dans le domaine, afin de soumettre leurs offres conformément aux conditions précisées dans le Dossier de Consultation.
4. Chaque candidat ne peut soumettre une offre que pour un seul lot. Au cas où l'un des Soumissionnaires présente une offre pour plusieurs lots, son offre sera rejetée.
5. L'évaluation des offres se fera par lot. Chaque lot fera l'objet d'un contrat distinct.
6. L'enveloppe fermée contenant l'offre doit porter exclusivement les mentions suivantes : « *Mr le Responsable d'appui aux commissions Ad hoc sous seuils, Offre relative aux travaux de construction de deux (2) postes de santé type B, répartis en deux (2) lots distincts ; lot n°.....; lot n°.....* »et la mention : « *A n'ouvrir qu'en séance de la Commission ad hoc* ».
7. L'offre doit comprendre ce qui suit :
 - i. Une offre technique comprenant :
 - UnecopieduRegistredecommerce ;
 - Les attestations administratives en cours de validité (CNSS ; DGI et NIF) ;
 - Les formulaires inclus dans la Pièces n° 2, autres que ceux de la Lettre de soumission dûment remplis, dûment renseignés ;
 - Toute autre documentation technique que l'Entrepreneurjuge nécessaire d'inclure dans l'offre technique.
 - ii. Une offre financière comprenant :
 - la Lettre de Soumission établie conformément au modèle figurant dans la Pièce n° 2 ;
 - LeDétail Quantitatif et Estimatif (DQE)dûmentrempli conformémentaumodèlefigurantdanslaPièce n° 3 ;
 - Une copie du projet de Marché portant le paraphe du Soumissionnaire sur

toutes ses pages ; ce paragraphe suppose que le soumissionnaire a bien lu le projet de Marché et qu'il n'a aucune réserve sur toutes ses dispositions.

N.B. : les soumissionnaires présenteront, **sous peine de rejet**, les prix de leurs offres en TTC conformément aux indications de la Pièce n°2.

8. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission ad hoc le **08/07/2025 à 12 heures 30 minutes, heure locale**. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.
9. Les candidats souhaitant obtenir des éclaircissements sur le présent dossier sont invités à adresser leur demande écrite à TAAZOUR, au plus tard deux (02) jours avant la date limite de dépôt mentionnée à l'article 2 ci-dessus. Les réponses aux demandes de clarification seront envoyées par mail au candidat qui a effectué la demande de clarification et aux autres candidats qui ont informé TAAZOUR de leur intention de participer à la consultation sous réserve qu'ils aient fourni leurs adresses mail.
10. L'évaluation des offres sera faite **par lot** à huis clos par la Commission ad 'hoc sur la base de la procédure suivante qui comprend trois (3) étapes :

Étape 1 : Évaluation de la conformité de l'offre technique

La Commission Ad'hoc procédera à l'évaluation de la conformité de l'offre technique sur la base de ce qui suit :

- a) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point i. de l'article 7 ci- dessus.
- b) Vérification de la conformité de l'offre technique aux dispositions figurant dans la Pièce n° 3 du présent Dossier de consultation notamment ce qui suit :
 - a. L'exhaustivité de l'offre et la conformité du calendrier d'exécution ;
 - b. La conformité de l'offre proposée aux spécifications des travaux exigés.

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont jugées non conformes pour l'essentiel seront écartés à ce stade.

Étape 2 : Évaluation des offres financières

La Commission Ad'hoc n'évaluera que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont été jugées conformes pour l'essentiel.

L'évaluation financière sera effectuée suivant l'ordre chronologique qui suit :

- i) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point ii. de l'article 7 ci- dessus.
- ii) La Commission Ad'hoc rectifiera les erreurs arithmétiques comme suit :
 - a) S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités correspondantes, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé ;
 - b) Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;

c) S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

iii) Application du rabais inconditionnel s'il est proposé dans la Lettre de soumission. L'application de ce rabais sera effectuée selon la procédure indiquée dans la Lettre de soumission. Les rabais conditionnels ne seront pas pris en compte dans l'évaluation.

iv) Conversion des offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) (pour les besoins de l'évaluation) en Ouguiya (MRU) en utilisant le cours défini par la Banque Centrale de Mauritanie à la date limite de réception des offres.

Etape 3 : Vérification de la qualification du Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante :

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve d'avoir réalisé au moins un (1) marché similaire au cours des Cinq (5) dernières années au profit d'une entité publique ou parapublique. Un marché est considéré comme similaire s'il porte sur la construction ou la réhabilitation d'un bâtiment de génie civil.

Les candidats devront fournir la preuve que ces marchés ont été exécutés de manière satisfaisante (fournir les attestations de bonne exécution livrées par une entité publique ou parapublique et la page de garde et la page de signature du contrat).

Si le titulaire de l'offre évaluée la moins disante n'est pas qualifié, celui-ci sera écarté et la qualification sera vérifiée pour le Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la deuxième moins disante (et ainsi de suite).

11. L'Ordonnateur du budget,

- i. Attribuera le contrat au soumissionnaire qui répond aux critères de qualification et dont l'offre, jugée conforme pour l'essentiel aux exigences du dossier de consultation, est évaluée la moins disante par rapport aux autres concurrents.
- ii. N'est pas tenu de donner suite au présent Dossier de Consultation.

12. Tout soumissionnaire qui n'acceptera pas la correction des erreurs arithmétiques sera écarté.

Pièce n° 2 : Formulaires de soumission

Modèle de Lettre de Soumission

Je soussigné (*nom, prénom ..., adresse complète et Numéro National d'Identité de l'Entrepreneur individuel ou numéro du Registre de commerce de la société*), après avoir pris connaissance de la Demande de Consultation des candidats N°.....et des additifs éventuels N°..... :*[insérer les numéros et date d'émission de chacun des amendements]* qui a été publié par (*nom de l'Autorité Contractante*),

1. M'engage par la présente soumission, au cas où je serais retenu, à réaliser les travaux du lot N°....., conformément aux règles de l'art et aux spécifications énoncées dans la pièce N° 3, moyennant un montant global de ... MRU incluant l'ensemble des charges requises, les bénéfices et les impôts et taxes applicables (TTC), dans un délai de à compter de la date de notification du contrat.
2. M'engage à maintenir la validité des prix de mon offre pendant une durée de Soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.
3. Atteste sur l'honneur, être techniquement et financièrement apte à exécuter les travaux demandés à la satisfaction de l'Autorité Contractante et vous joins en annexe de mon offre, à titre de justificatifs :
 - i. Copies des attestations de réalisation des travaux similaires au cours des cinq (5) dernières années, délivrées par les bénéficiaires.
 - ii. le planning de réalisation des travaux tenant lieu de délai contractuel d'exécution.
4. Atteste que le montant ci-dessus n'inclut aucune Commission ou frais prévus à titre de corruption à une quelconque personne ou entité, impliquée ou non dans le processus d'attribution, de gestion ou de contrôle de l'exécution des travaux objet du contrat à signer à la suite de cette offre.
5. Nous ne participons pas, en qualité de soumissionnaire à plus d'une offre dans le cadre de la présente Demande de consultation ;
6. Nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre évaluée la moins-disante ou toute offre que vous avez pu recevoir ;
7. Nous certifions que nous avons adopté toute mesure appropriée afin d'assurer qu'aucune personne agissant pour nous ou en notre nom ne s'engage dans des pratiques de Fraude ou de Corruption.

Nom et prénom du soumissionnaire

Signature :

Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

Dossier de Consultation No: *[insérer le numéro du Dossier]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : <i>[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]</i>
3. Pays où le Soumissionnaire est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>
4. Année d'enregistrement du Soumissionnaire : <i>[insérer l'année d'enregistrement]</i>
5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : <i>[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> ☐ Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme ☐ En cas de groupement, accord de groupement

N.B. : Ce formulaire doit être rempli par chaque soumissionnaire.

Si le Soumissionnaire est un Groupement, renseignez le tableau qui suit pour chaque membre du Groupement

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau doit être rempli par chaque membre/partenaire du groupement.]

Date insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

Dossier de Consultation No : [insérer le numéro du Dossier]

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom du Groupement]</i>
2. Nom du membre du groupement : <i>[insérer le nom légal du membre du groupement]</i>
3. Pays où le membre du groupement est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]</i>
4. Année d'enregistrement du membre du groupement : <i>[insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]</i>
5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du membre du groupement]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du membre du groupement]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou des copies certifiées conformes des documents d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme

**Pièce n° 3 : Détails Quantitatifs et Estimatifs (DQE), calendrier
d'exécution, cahier des prescriptions techniques et Plans**

1. Détails Quantitatifs et Estimatifs (DQE) :

LeSoumissionnaire doit renseigner les deux dernières colonnes du DQE

a) Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) du Lot n°1 :

CONSTRUCTION D'UN POSTE DE SANTÉ TYPE B DANS LA LOCALITE DE BOULAHATH					
	S/LOT N°01 VRD				
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
I	INSTALLATION DU CHANTIER, ELABORATION DOSSIER D'EXECUTION ET RECRUTEMENT UN BUREAU DE CONTÔLE DE QUALITE POUR VISA ET LES TRAVAUX	FF	1		
II-1	PREPARATION DU TERRAIN				
II-1-1	<u>Démolition</u>	-	-	-	
	Démolitions comprenant les ouvrages en maçonnerie, en béton et dépose de matériel de toute nature, compris le déterrement des fondations existantes et leur évacuation. Y compris nettoyage et évacuation des gravois.	FF	1		
II-1-2	<u>Débroussaillage</u>	-	-	-	
	Débroussaillage et le nettoyage, afin d'éliminer toutes branches, souches et herbes. Les déblais seront mis en dépôt et brûlés, sur place ou chargés sur camion et enlevés aux décharges publiques par l'entrepreneur.	FF	1		
II-2	DECAPAGE DE LA TERRE VEGETALE				
	Le décapage de la terre végétale sur une épaisseur de 30cm sur l'emprise du chantier. Mise en dépôt pour réemploi.	m²	1395		
II-3	TERRASSEMENTS GENERAUX				
II-3-1	<u>Remblaiements</u>	-	-	-	
	Matériaux sélectionnés d'emprunt pour remblais. Compris travaux de purge eventuelle. Compris travaux de compactage pour avoir la résistance requise.	m³	333		
II-4	RESEAUX EAUX USEES, EAUX VANNES ET EAUX PLUVIALES				
II-4-1	<u>Canalisations et regards BA pour EU / EV</u>	-	-	-	
	Réalisation des réseau des raccordements des bâtiments aux fosses septiques avec des pvc tous diamètres y compri pose des regards aux changements des directions et receptions pour les réseaux eaux vannes et pose de bouchons de nettoyage selon le plans compris tous les accessoires et toute sujétion.	Ens	1		

II-4-2	<u>Fosses Septiques</u>	-	-	-	
	Fosses Septiques en béton armé (ciment HSR), compris terrassements, trapes de visite, cuvelage, etc. suivant prescriptions du CCTP. Dimensions : 5,00m x 2,00m. Profondeur 2,00m.	U	1		
II-4-3	<u>Puits Perdu</u>	-	-	-	
	Puits perdu en structure béton armé (ciment HSR), remplissage en blocs pleins 20 cm. Compris terrassements, trapes de visite, cuvelage, remblais, etc. suivant prescriptions du CCTP. Diamètre 2,00m.	U	1		
II-5	RESEAUX EXTERIEURS D'ALIMENTATION				
II-5-1	<u>Fourreaux de traversée</u>	FF	1	-	
II-5-2	<u>Regards de tirage et branchements</u>	-	-	-	
	Regards de tirage et branchements , en béton ou préfabriqués en béton fibré, posés sur lit de sable en fond de fouilles (compris) comprenant radier et parois latérales, et sujétions de feuillures pour dalles de couverture, ou raccords avec fourreaux ou canalisations. Le tampon de fermeture sera adapté, conformément à la norme NF P 98.312. Il sera arasé au niveau du sol fini.	FF	1		
II-5-3	Local TGBT d'une surface de 8,70 m2 en maçonnerie. Compris fondations en béton armé, structure poteaux, poutres en béton armé, dallage en béton armé avec chape bouchardée, murs en maçonnerie de 20cm, toiture en plancher à hourdis avec étanchéité, enduits intérieurs et extérieurs en mortier de ciment et peintures. Compris caniveau et regards de tirage.	FF	1		
II-5-4	<u>Supports au sol pour éclairages extérieurs</u>	-	-	-	
	Création de boîtes techniques béton permettant l'encastrement des lampadaires extérieurs au sol compris fondation, béton conforme aux normes en vigueur, armatures treillis soudés, fond et parois lissées.	U	4		
II-5-5	<u>Cuve d'eau enterrée eau potable</u>	-	-	-	
	Cuve d'eau enterrée en béton armé hydrofuge (ciment HSR), compris terrassements, trapes de visite, cuvelage, etc. suivant prescriptions du CCTP. Volume 60 m3. Ou bache d'eau selon terrain.	U	1		
II-5-6	Local pompes d'une surface de 9,57 m2 en maçonnerie. Compris fondations en béton armé, structure poteaux, poutres en béton armé, dallage en béton armé avec chape bouchardée, murs en maçonnerie de 20cm, toiture en plancher à hourdis avec étanchéité, enduits intérieurs et extérieurs en mortier de ciment et peintures.	FF	1		
II-6	Circulation Piétonne				
II-6-1	<u>Revêtement des trottoirs en pavés autobloquants</u>	-	-	-	
	Fourniture et pose de pavés autobloquants en béton ép. 6cm. Compris nivellement, compactage et profilage de	m²	300,87		

	la plateforme suivant CCTP.				
II-6-2	Clôture				
	À la charge du présent lot, la fourniture et mise en œuvre de tout matériel et matériaux nécessaires à la réalisation des murs de clôture en limite de propriété, conformément aux plans et détails. Les travaux concernent : - Travaux de fouilles et mise en œuvre des fondations en béton armé suivant plans BET ; - Soubassements en bloc plein 20 cm ; - Cuvelage en enduit hydrofuge des parties des murs enterrées ; - Arase étanche en filme bitumineux ; - Poteaux, chaînages et arases en béton armé suivant plans BET ; - Élévations en bloc creux de 20 cm ; - Enduits hydrauliques hydrofuges finition talochée, sur les 2 faces ; - Peinture hydroplirolite compris travaux préparatoires et finition A.				
	Hauteur totale par rapport au TN : 3,00 m. <i>Localisation : façade sur rue</i>	ml	8,1		
	Hauteur totale par rapport au TN : 3,60 m.	ml	100,4		
II-6-3	Déchèterie				
	A la charge du présent lot, la fourniture et mise en œuvre de tout matériel et matériaux nécessaires à la réalisation d'une aire d'entreposage des déchets, conformément aux plans et détails. Les travaux concernent : - Travaux de fouilles et mise en œuvre des fondations en béton armé suivant plans BET ; - Soubassements en bloc plein 20 cm ; - Cuvelage en enduit hydrofuge des parties des murs enterrées ; - Dallage en béton armé, épaisseur 10 cm, finition bouchardée ; - Arase étanche en filme bitumineux ; - Poteaux, chaînages et arases en béton armé suivant plans BET - Élévations en bloc creux de 20 cm ; - Enduits hydrauliques hydrofuges finition talochée, sur les 2 faces ; - Hauteur totale par rapport au dallage : 1,50 m. - Peinture hydroplirolite compris travaux préparatoires et finition A.	Ens	1		
II-6-4	Espaces verts				

	L'entrepreneur devra la préparation des zones ayant été travaillées à l'occasion du chantier. Il réalisera le décompactage, le brisage des mottes, et le régalage soigné du terrain. Les zones dégradées et sols pollués suite aux travaux et installations du chantier seront nettoyés. Pour ce faire l'entrepreneur récupérera le maximum de terre végétale sur le site et procédera éventuellement à un apport. Seule la terre provenant des décapages pourra être prise pour exécuter les travaux des espaces repérés sur les plans. Les travaux comprennent, le nivellement de la zone et le rebouchage de trous, tel que la planimétrie du terrain, aux abords immédiats du bâtiment, soit réalisée avec une pente de 3 à 4 % maximum.	FF	1		
	TOTAL S/LOT N°01 VRD en MRU TTC				-

	S/LOT N° 02 GROS ŒUVRES - MAÇONNERIE				
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	Les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
III-2-2	INSTALLATION DU CHANTIER				
III-2-1	Implantation et piquetage	Ens	1		
III-4	FOUILLES POUR FONDATIONS				
III-4	Fouilles pour fondations	m³	207,6		
III-4-6	Remblais compactés au droit des fondations et dallages	m³	434,63		
III-5	FONDATION				
III-5-2	Béton de propreté dosé à 150kg/m3. Epaisseur 10 cm minimum	m³	16,43		
III-5-4	BA pour semelles (350kg/m3) compris coffrage et armatures	m³	29,86		
III-5-5	BA pour pré-poteaux (350kg/m3) compris coffrage et armatures	m³	3,98		
III-5-8	BA pour longrines et chaînages bas (350kg/m3)	m³	23,7		
III-5-9	Murs de fondations en aggro plein 20cm antisel pour infrastructure	m2	141,6		
III-5-10	Arase étanche en feutre bitumé armé	ml	141,6		
III-6	BETON ARME EN SUPERSTRUCTURE				
III-6-2	<u>Dallage sur terre plein courant</u>	-	-	-	-
	Compactage fond plateforme	m³	416,71		
	Mise en place de concassé pour hérisson ep. 0,25				
	Filme polyane 200 micron compris relevé au droit des parois verticales				
	BA pour dallage ép. 12 cm y compris armature et adjuvants. Finition Type D2 : Surface courante	m³	50,01		

	régulière.				
III-6-3	Plancher hourdi pour étage et toitures terrasses	-	-	-	-
	Plancher hourdi 16+4 tous niveaux	m³	631,18		
III-6-4	Dalles pleines en béton armé		-	-	-
	Dalle pleine béton armé épaisseur 20 cm. Finition Type D2 : Surface courante régulière.	m³	0,00		
III-6-5	Poteaux Béton armé compris coffrage et armatures.	m³	18,11		
III-6-7	Poutres béton armé étayage, coffrage et armatures.	m³	32,31		
III-6-9	Linteaux béton armé pour ouvertures.	m³	2,68		
III-6-12	Béton armé pour acrotères	m³	5,33		
III-6-13	Béton de forme de pente	m³	63,12		
III-7	MAÇONNERIE				
III-7-1	Murs en élévation en brique creuse 20x20x40	m²	827,22		
III-7-2	Murs en élévation en brique creuse 15x20x40	m²	27,105		
III-7-3	Murs en élévation en brique creuse 10x20x40	m²	20,685		
III-7-4	Appuis de baies en béton préfabriqué avec goutte d'eau, posé à bain de mortier	ml	24,8		
III-7-5	Acrotère en maçonnerie compris réservation pour relevé d'étanchéité	ml	99,4		
III-7-6	Enduits Intérieurs	-	-	-	
	Enduit hydraulique conforme aux prescriptions citées à l'article II.5-1 du CCTP. Exécution conformément aux prescriptions du DTU 25.1 et DTU 26.1. Collage en plein selon DTU, au jonctions Béton/Maçonnerie. Compris Protection et finition des angles saillants.	m²	1246,108		
III-7-7	Enduits Extérieurs	-	-	-	
	Enduit hydraulique hydrofuge conforme aux prescriptions citées à l'article II.5-1 du CCTP. Exécution conformément aux prescriptions du DTU 25.1 et DTU 26.1. Collage en plein selon DTU, au jonctions Béton/Maçonnerie. Compris Protection et finition des angles saillants. Compris joints de dilatation en profilé PVC au droit de la jonction des enduits et éléments de structure métallique.	m²	550		
III-7-8	Pose des huisseries, trappes, châssis intérieurs	FF	1		
III-8	TRAVAUX DIVERS				
III-8-1	Banques d'accueil	Ens.	1		
III-8-2	Paillasse cuisine en maçonnerie suivant descriptif. Dim. 180 x 60 cm. Hauteur finie 90 cm.	U	1		
III-8-3	Paillasse salles de soin en maçonnerie suivant descriptif. Hauteur finie 90 cm.	Ens.	1		
III-8-4	Claustras béton H=4,25 m	U	6		
III-8-5	Banc béton 80*200*45 cm	U	8		
III-8-6	Supports béton en toiture pour clim et autres équipements	Ens.	1		
III-8-7	Façon cheminée pour traversées de toiture	Ens.	1		
III-8-8	Percements et réservations divers	FF	1		

III-8-9	Calfeutrement de l'ensemble des ouvertures extérieures et dormant des portes intérieures au mortier de ciment hydrofugé, serrage au fer, nettoyage des menuiseries après exécution, y compris les seuils.	FF	1		
III-8-10	Rebouchage des trémies après intervention des autres corps d'état.	FF	1		
III-8-11	Évacuation et nettoyage	FF	1		
III.9	CANALISATIONS ENTERRÉES - FOURREAUX - REGARDS				
III-9-1/b	Tranchées pour canalisations sous dallage	FF	1		
TOTAL S/LOT N°02 GO - MAÇONNERIE en MRU TTC					-

	S/LOT N°03 ETANCHEITE				
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	Les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
II-1	ETANCHEITE				
II-1-2	Parties courantes en toiture terrasse				
	Après séchage, nettoyage et dépoussiérage du support béton. application d'un primaire : Produit d'imprégnation à froid et d'adhérence constitué de bitume de pétrole dans une phase aqueuse. Type Flinkott ou équivalent ;	m²	727,42		
	Fourniture et pose d'une étanchéité monocouche bitumeuse auto protégée, protection minérale, épaisseur 4mm. Mise en œuvre par soudage à la flamme.	m²	727,42		
II-1-3	Relevé d'étanchéité				
	relevée sur 20 cm minimum de hauteur en périphérie, soudage à la flamme en 2 épaisseurs, après application, sur les surfaces verticales d'un enduit d'imprégnation (primaire). compris équerre , recouvrement et talon.	ml	139,4		
II-2	ZINGUERIE				
II-2-1	Descentes EP				
	Fourniture et pose de tuyaux de descente E.P en acier galvanisé ép. 0,65mm, ou aluminium, compris toutes sujétions de pose et raccords (haut, bas), bagues, coudes, cuvettes, Dauphin, etc.	ml	24,9		
II-2-2	Traversée de toiture				

	Traversée de toiture support d'étanchéité, fourreau en acier galvanisé de 0,75 mm épaisseur minimum avec platine raccordée au revêtement d'étanchéité et dépassant de 15 cm minimum en sous-face ; collerette d'étanchéité, fourniture et pose du chapeau. Compris toutes sujétions de pose et raccordements d'étanchéité. Au droit des passages de gaines des lots techniques concernés.	U	6		
II-2-3	Siphon de toiture EEP				
	Fourniture et raccordement à l'étanchéité de siphons de sol pour évacuation des EP. Siphon en PVC de diamètre adapté à la chute laissée en attente par le lot Plomberie. Compris membrane de raccordement, collerette fixe et crapaudine.	U	6		
TOTAL S/LOT N°03 ETANCHEITE en MRU TTC					-

S/LOT N°04 MENUISERIE ALUMINIUM ET TECHNIQUE						
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :					
	Les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre					
	Les menuiseries proposées doivent être conformes aux normes et prescriptions du CCTP, aussi bien pour la qualité du matériel proposé que pour la mise en œuvre. L'entreprise doit joindre à son offre la documentation technique du matériel proposé (Profilés, vitrage, quincaillerie et pièces de finition).					
N°	Désignation	L (mm)	H(mm)	Qté	PU	PT
II-1	MENUISERIES					
II-1-1	Ensemble menuisé Composé châssis recoupé par 1 traverse. En profilé de section adaptée. Comprenant une allège fixe et un ouvrant à la française. Compris verrou et paumelles. Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair ou opale suivant indication sur plans. Compris bavettes et toute sujétion de finition. Pose en couvre-joint sur mur en maçonnerie. L'ouvrant sera muni d'une moustiquaire montée sur châssis aluminium même couleur de RAL. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : selon plans et tableaux des menuiseries, repérées B1.	600	1800	13		
II-1-2	Ensemble menuisé Composé châssis recoupé par 1 traverse. En profilé de section adaptée. Comprenant une allège fixe et un ouvrant à la française. Compris verrou et paumelles. Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair. Compris bavettes et toute sujétion de finition. Pose en couvre-joint sur mur en maçonnerie. L'ouvrant sera muni d'une moustiquaire montée sur châssis aluminium même couleur de RAL. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : selon plans et tableaux des menuiseries, repérées B2.	800	2150	2		

II-1-3	Ensemble menuisé Châssis coulissant, 2 vantaux, 2 rails. Compris bavette, pliage, verrous... Remplissage en vitrage feuilleté 44.2 clair. Pose en couvre-joint sur mur en maçonnerie. L'ensemble sera muni d'une moustiquaire montée sur châssis aluminium même couleur de RAL. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Entrée / loges gardiens, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées C.	2500	800	5		
II-1-4	Ensemble menuisé châssis fixe. Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair. Pose en couvre-joint sur mur intérieur en maçonnerie. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Salles de soin et repos personnel, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées F1.	1600	800	2		
II-1-5	Ensemble menuisé châssis fixe. Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair. Pose en couvre-joint sur mur intérieur en maçonnerie. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Sale de garde hospitalisation, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées F2.	2500	800	4		
II-1-6	Ensemble menuisé châssis fixe pour banque d'accueil. Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair. Pose suivant détail. Teinté blanc RAL 9010. Compris supports et fixations. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Banques d'accueil, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées Fb1.	1000	1100	1		
II-1-7	Ensemble menuisé châssis fixe pour banque d'accueil. Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair. Pose suivant détail. Teinté blanc RAL 9010. Compris supports et fixations. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Banque d'accueil maternité, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées Fb2.	1300	800	1		
II-1-8	Ensemble menuisé châssis fixe pour banque d'accueil. Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair. Pose suivant détail. Teinté blanc RAL 9010. Compris supports et fixations. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Banque d'accueil maternité, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées Fb3.	2300	800	1		
II-1-9	Ensemble menuisé châssis ouvrant à guillotine. Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair. Compris verrou et paumelles. Pose en couvre-joint sur mur intérieur en maçonnerie. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Pharmacie maternité, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées G.	800	1350	1		
II-1-10	Ensemble menuisé châssis ouvrant à soufflet. Compris verrou et compas. Paumelles en sur traverse basse de l'ouvrant. Pose en couvre-joint sur mur en maçonnerie. Compris bavettes et toute sujétion de finition. Remplissage vitrage feuilleté 44.2 opale. L'ensemble sera muni d'une moustiquaire montée sur châssis aluminium même couleur de RAL. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Salle d'eau maternité, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées O1.	500	800	1		

II-1-11	Ensemble menuisé châssis ouvrant à soufflet. Compris verrou et compas. Paumelles en sur traverse basse de l'ouvrant. Pose en couvre-joint sur mur en maçonnerie. Compris bavettes et toute sujétion de finition. Remplissage vitrage feuilleté 44.2 opale . L'ensemble sera muni d'une moustiquaire montée sur châssis aluminium même couleur de RAL. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Magasin et LT02, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées O2.	1200	500	2		
II-2	PORTES ALUMINIUM					
II-2-1	Ensemble menuisé Porte Lourde. En profilé de section adaptée. Comprenant Dormant et ouvrant à 2 vantaux symétriques. Compris 4 Paumelles par vantail, Serrure de sûreté à 3 points. Poignées en bâton de maréchal diamètre 50mm longueur 1200 mm en acier inoxydable avec obturateurs, ballet et toute sujétion de finition. Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair. Pose en couvre-joint sur mur en maçonnerie. Compris ferme-porte type GROOM ou équivalent. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Entrée principale du bâtiment, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées PA.	1665	2160	1		
TOTAL S/LOT N°04 MENUISERIE ALUMINIUM ET TECHNIQUE en TTC MRU					-	

S/LOT N° 05 SERRURERIE - METALLERIE						
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :					
	Les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre					
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement					
	L'ensemble des ouvrages du présent lots seront de teinte RAL 7016.					
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT	
II-1	OUVRAGES EXTERIEURS					
II-1-1	Abri métallique sécurisé pour incinérateur					
	Fourniture et pose d'un abri métallique sécurisé, 2 portes battantes, dimensions suivant modèle d'incinérateur. <i>Localisation : Incinérateur.</i>	Ens	1			
II-1-2	Clôture métallique					
	Fourniture et pose d'une grille H=3,00 m en acier galvanisé composée de : - Un barreaudage vertical (fer plat 20*50 mm) , traversant en haut et en bas, soudés en applique sur lisses horizontales. - Embout de fixation anti vandalisme. - Fixation : scellé. Traitement anticorrosion. <i>Localisation : Clôture façade d'entrée.</i>	Ens	1			
II-1-3	Portail battant métallique 2 vantaux					
	Fourniture et pose d'un portail métallique 2 vantaux, mise en œuvre selon les caractéristiques définies au § II.1.3 du CCTP du présent lot. Dimension H=0,00 m / L=2,50 m. <i>Localisation : entrée piétonne principale du site, selon plan.</i>	U	1			
II-1-4	Ensemble de défense à barreaudage					

	Fourniture et pose d'un ensemble métallique à barreaudage horizontal selon les caractéristiques définies au § II.1.7 du CCTP du présent lot. <i>Localisation : protection des portes d'entrée vitrées des bâtiments.</i>	Ens	1		
II-1-5	Barreaudage de défense fixe				
	Fourniture et pose de barreaudage de défense en fer plat (40x8 mm) horizontal, compris pates de scellement pour fixation sur supports, ouverture à traiter, espacement entre barreaux de 10cm d'axe en axe, soudé sur poteaux en fer plat (40x8 mm) en nombre suffisant, suivant dimensions des ouvertures, pour assurer la rigidité de l'ensemble. Ensemble revêtu de peinture antirouille et 2 couches de finition en laque glycérophthalique, satinée Gris anthracite RAL 7016. Y compris coupes, assemblages, prises et scellements et tous détails d'exécution. Dimensions : suivant ouvertures à équiper ; <i>Localisation : ensemble des fenêtres.</i>	Ens	1		
II-2	OUVRAGES INTERIEURS				-
II-2-1	Porte pleine 1 vantail Double face Repère PT1				-
	Fourniture et pose d'une porte 1 vantail, 900*2150 mm , ayant les caractéristiques suivantes : Cadre dormant formant huisserie en profil L avec pattes de scellement ; Porte en tôle deux faces de 20/10e minimum, sur raidisseurs horizontaux et verticaux en profilé L ; Paumelles électro zinguées de 180mm minimum, directement soudées sur la structure ; Ensemble revêtu de peinture antirouille et 2 couches de finition en laque glycérophthalique, satinée. Teinte au choix du Maître d'ouvrage ; Quincaillerie en zamak chromé avec plaque et béquilles ; Poignée en fixe en métal ; Verrous métalliques, intérieur et extérieur ; Serrure à condamnation pour WC. Y compris coupes, assemblages, prises et scellements et tous détails d'exécution. <i>Localisation : sanitaires publics, locaux techniques. Repérées PT1 sur plans.</i>	U	4		
II-2-2	Porte issue de secours				
II-2-2	Porte issue de secours, 2 vantaux, 1665*2160 mm , fermetures anti-paniques ou d'urgence conformes respectivement aux normes EN1125 et EN 179 . BÂTIS MÉTALLIQUE : en tôle d'acier galvanisée prépeinte, d'épaisseur 20/10. Profil "universel" pour mise en œuvre par scellement ou soudure ou vissage. Assemblage mécanique des montants et de la traverse. Feuillure de 65 x 25 mm. Fixation avec 2 vérins de réglage. Joint d'étanchéité à une lèvre, adhésif. VANTAUX : De type « isoplan » formant caisson, d'épaisseur 56,5 mm. Âme pleine collée aux parements. Parements en tôle d'acier galvanisée prépeinte, assemblés par vissage. Battues rapportées de largeur 65 mm avec joint d'étanchéité. Profil acier formant plinthe rejet d'eau en bas de porte (AEV). FERRAGE : 2 pivots axe Ø 14 mm, avec buttée à billes et cache indémontable. 2 pions anti-dégondage Ø 10 mm par vantail. Serrure :- anti panique 3 points avec garniture extérieure 1/2 cylindre 30+10. Condamnation vantail semi-fixe : crémone à levier, serrure anti panique 2 points, verrou d'urgence.	U	1		
TOTAL S/LOT N°05 SERRURERIE - METALERIE en TTC MRU					-

S/LOT N°06 ELECTRICITE - CFO - CFA - CLIMATISATION					
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				
A. ELECTRICITE - CFO - CFA					
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
I	TABLEAU COFFRETS ET ARMOIRES ELECTRIQUES				
I-1	Tableau Electrique Intérieur	Ens	2		
I-2	Tableau Electrique Exterieur	Ens	1		
I	SOUS TOTAL COFFRETS ET ARMOIRES ELECTRIQUES				
II	PRISE DE TERRE				
II-1	Constitution d'une liaison équipotentielle permettant de relier entre elles et jusqu'à la barrette de terre de l'armoire correspondante toutes les masses simultanément accessibles d'une salle d'eau , (siphons lorsque le réseau d'évacuation est métallique, robinetteries et collecteurs eau chaude- eau froide, ossature faux plafond et chemin de câbles) en fils souple de cuivre isolé de section 2,5mm² cheminant sous fourreau ICTL 3421, y compris cosses et tous accessoires de fixation adaptés	Ens	1		
II-2	Réalisation d'une prise de terre constituée de 3 piquets en cuivre de longueur 2m et de diamètre 2cm, dans un regard en béton y compris tampon en tôle striée galvanisée avec poignée escamotable y compris le branchement amont et aval et la liaison entre elles par un câble de 25mm² et toutes sujétions.	Ens	1		
II-3	Réalisation d'une liaison de terre en fils isolé en cuivre de section 1x25mm² (cheminant dans un fourreau de protection approprié) reliant la prise de terre à l'armoire générale, y compris branchements amont et aval et toutes sujétions.	Ens	1		
II-4	Réalisation d'une liaison de terre en fils isolé en cuivre de section 1x16mm² (cheminant dans un fourreau de protection approprié) reliant la prise de terre au local courant faible y compris branchements amont et aval et toutes sujétions.	Ens	1		
II-5	Cable de terre en Cuivre nu 1x16mm²	ml	95		
II-6	Cable de terre en Cuivre isolé 1x16mm²	ml	30		
II-7	Piquet de terre	U	1		
II-8	Mise à la terre du batiment	U	4		
II-9	Barette de coupure de terre	U	4		
II	SOUS TOTAL PRISE DE TERRE				
III	CABLERIES ET CANALISATION				
III-1,1	CABLERIES				
III-1,2	Cable U1000 RVFV 3x95+50mm²	ml	40		
III-1,3	Cable U1000 RVFV 3x50+35mm²	ml	80		
III-1,4	Cable U1000 R2V 3x2,5mm2	ml	530		
III-1,5	Cable U1000 R2V 3x1,5mm2	ml	320		
III-2	Canalisation et chemin des cables				

III-2.1	Regard	U	3		
III-2.2	Tranché Ø110	ml	120		
III-2.3	Chemin des cables 100x50 avec couvercle	ml	70		
III-2.4	Chemin des cables 150x50 avec couvercle	ml	85		
III-2.5	Tube ICTA gris Ø16	ml			
III-2.6	Tube ICTA gris Ø20	ml	320		
III-2.7	Tube ICTA gris Ø25	ml	530		
III-2.8	Tube ICTA gris Ø32	ml	200		
III-2.9	Tube PVC D63 mm	ml	30		
III	SOUS TOTAL CABLERIES ET CANALISATION				
IV	ECLAIRAGES				
IV-1	Eclairage tête de lit	U	6		
IV-2	Tube à LED 1,2m 36W	U	4		
IV-3	Lampadaire à capteur solaire sur mat	U	4		
IV-4	Plafonier rond LED décoratif 12W	U	18		
IV-5	Dall à LED, 60x60cm, 60W	U	11		
IV-6	Hublot étanche à LED décoratif 22W	U	1		
IV-7	Hublot murale étanche à LED décoratif 22W	U	9		
IV-8	Applique LED étanche lumière faisceau diffusion haute et basse	U	2		
IV-9	Bloc Autonome d'éclairage de sécurité BAES	U	12		
IV	SOUS TOTAL ECLAIRAGES				
V	APPAREILLAGE				
V-1	Commandes éclairage				
V-1.1	Interrupteur SA encastré	U	13		
V-1.2	Interrupteur SA étanche encastré	U	2		
V-1.4	Détecteur de mouvement	U	6		
V-2	Prise de courant				
V-2.1	Prise de courant normal ordinaire,2P+T,10-16A	U	36		
V-2.2	Prise de courant normal étanche,2P+T,10-16A	U	16		
V-2.4	Poste de travail de 2 Prises ondulées 2P+T,10-16A, 1 Prise RJ45 Tél.e,1 Prise RJ45 Inf.	U	14		
SOUS TOTAL APPAREILLAGE en TTC MRU					-

B. CLIMATISATION					
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
III.2.3	UNITÉS EXTÉRIEURES				
	Fourniture et pose d'unités extérieures tel que décrit au § III.2.3 du CCTP ci-joint. <i>Localisation : selon plans.</i>	Ens	1		
III.2.4	UNITÉS INTÉRIEURES				
III.2.4.1	Fourniture et pose d'unités intérieures tel que décrit au § III.2.4 du CCTP ci-joint. <i>Localisation : selon plans.</i>				
III.2.4.2	Unité intérieure 4,5 kWf compacte	U	2		
III.2.4.3	Ventilateur	U	8		

III.2.5	LIAISONS FRIGORIFIQUES				
III.2.5.1	Fourniture et pose de liaisons frigorifiques en tube de cuivre écruis avec isolation armafelxe. Tuyau poinçonné. Compris tous les accessoires nécessaires à l'installation. Tel que décrit au § III.2.5 du CCTP ci-joint. <i>Localisation : selon plans.</i>				
III.2.5.2	DN 42	ml	20		
III.2.5.3	DN 22	ml	20		
III.2.5.4	DN 16	ml	20		
III.2.5.5	Equipement solaire (Convertir le courant continu au courant alternatif)				
III.2.5.6	Panneau solaire de 230wc y compris tous accessoires premier choix	U	2		
III.2.5.7	Régulateur 10/24 y compris tous accessoires premier choix	U	1		
III.2.5.8	Batterie de 200Ah y compris tous accessoires premier choix	U	2		
III.2.5.9	Convertisseur de 3000VA y compris tous accessoires premier choix	U	1		
III.2.5.10	Sécurité incendie				
III.2.5.11	Extincteur à incendie (bouteille de 6kg en CO2)	U	2		
	SOUS TOTAL TRAVAUX CLIMATISATION en MRU				-
TOTAL S/LOT N°06 ELECTRICITÉ-CFA-CFO-CLIMATISATION en TTC MRU					-

	S/LOT N°07 PLÂTRERIE - PLAFONDS				
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	Les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
II-1	FAUX-PLAFONDS NON DÉMONTABLES EN PLAQUES DE PLÂTRE CARTONNÉES SUR OSSATURES METALLIQUES				
II-1	Réalisation de plafonds suspendus en plaques de plâtre cartonnées sur ossatures métalliques droit ou rampant, comprenant : • Ossatures métalliques galvanisées composées de : suspentes adaptés à la géométrie du projet (droit ou rampant) ; cornières de rives ; fourrures dimensionnées pour le support des parements. • Un parement en plaques de plâtre cartonnée BA fixé sur ossature métallique par vis invisibles autoforeuses à tête trompette. • Traitements de l'ensemble des joints et raccords suivant la technique des plaques de plâtres cartonnées. • Traitement des angles saillants par bandes de renforts armées (papier et lame galvanisé posé à la colle et enduit). Compris toutes sujétions d'adaptation au projet : cales, renforts, joint de dilatation, pièces d'aboutage,... Compris toutes sujétions de réalisation des encadrements (arrêt de plafonds, fenêtres, puits de lumière...) Compris toutes sujétions de raccords avec les murs, poteaux, cloisons, doublages, charpente,... Compris ensemble des pièces et accessoires nécessaires pour une pose conforme aux normes, DTU et aux prescriptions du fabricant. Compris toutes sujétions pour une parfaite finitions et de planéité. L'implantation et la pose se				

	fera au niveau laser.				
II-1-1	Plafonds plan Une plaque BA13mm Plafond constitué de : dans la gamme PLACOPLATRE ou équivalent - ossature : suspente et fourrures STIL - parement : une plaque de BA 13 standard Compris toutes sujétions de réalisation pour une parfaite finition. <i>Localisation : Suivant indications sur plans, hors pièces humides.</i>	m²	255		
II-1-2	Plus-value pour plaques hydrofuges Plus-value sur le prix de l'article ci-dessus pour plaques hydrofugées. <i>Localisation : Pour plafonds des pièces humides, suivant indications sur plans.</i>	m²	16,65		
II-2	FAUX PLAFONDS DÉMONTABLES À OSSATURE SIMPLE				-
II-2-1	Plafonds suspendus démontables sous plancher hourdi Les plafonds à ossature semi - apparente seront réalisés de la façon suivante : Ossature métallique en acier galvanisé, largeur 15 mm constituée de cornières de rive PSTL 54, profilés porteurs PSTL 51, d'entretoises de 1,20 m PSTL 53 et de 0,60 m PSTL 52, disposée selon le plan d'appareillage et fixée à la structure par l'intermédiaire de suspentes espacées de 1,20 m maximum. La mise en œuvre sera conforme à la norme NF-P 68-203.1 et 2, à l'avis technique 9.98/634, aux procès-verbaux d'essais et aux recommandations du fabricant, notamment pour les ouvrages demandant une résistance au feu : profil de raccordement périphérique et isolant. Dalles de plafond de la gamme ROKFON ou équivalent, décor lisse, bords E15 à Feuillure, format 600x600. <i>Localisation : Tous les espaces d'accueil, d'attente et de circulations, suivant plans.</i>	m²	127,2		-
II-3	TRAVAUX DIVERS				
II-3-1	Finition des ouvrages Tous les rebouchages et raccords après passage des différents corps d'état seront effectués avant intervention du lot Peinture, qui devra disposer d'un support sur lequel les défauts de surface éventuels seront rattrapables par les seuls travaux de préparation prévus dans son lot.	Ens	1		
TOTAL S/LOT N°07 PLÂTRERIE - PLAFONDS en MRU TTC					-
	S/LOT N°08 MENUISERIE BOIS ET TECHNIQUE				
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				

	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
II-1	BLOCS PORTES				
II-1	Portes à âme pleine				
	Blocs-portes à 1 vantail, à âme pleine en stratifié haute densité, huisseries en acier inoxydable, suivant spécifications citées au § 1.5.2. du CCTP.				
II-1-1	Porte à âme pleine Ouvrant à 1 vantail épaisseur 40mm minimum, alèze en bois exotique, finition prépeinte, teinte au choix du maître d'œuvre. Protection anti-choc en feuille d'acier inoxydable hauteur 200 mm et protection des chants. Compris paumelles, poignées en acier inoxydable brossé et serrure à condamnation pour WC et à cylindre à 1 point pour les autres locaux. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Dimensions Brut Maçonnerie, sol fini : 980*2170 mm. <i>Localisation : selon plans et tableaux des menuiseries, repérées PB1.</i>	U	8		
II-1-2	Bloc porte pour salles de travail/accouchement/observation en maternité à âme pleine Ouvrant à 1 vantail avec oculus épaisseur 40mm minimum, alèze en bois exotique, finition prépeinte, teinte au choix du maître d'œuvre. Huisserie en acier inoxydable sans contre-feuillure avec cornières de protection. Protection anti-choc en feuille d'acier inoxydable hauteur 850 mm et protection des chants. Compris paumelles, poignées longues en acier inoxydable brossé et serrure à cylindre à 1 point . Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Dimensions Brut Maçonnerie, sol fini : 1330*2170 mm. <i>Localisation : bloc maternité, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées PB2</i>	U	4		
II-2	PORTES DE PLACARD				-
II-2	Façades de placard				-
	Façades de placard 2 ou 4 battants, à âme pleine en stratifié haute densité, huisserie en acier inoxydable suivant spécifications citées au § 1.5.2. <u>Compris :</u> • Huisseries en acier inoxydable ; • 1 porte à 2 vantaux battants, à âme pleine ép. 30 mm ; • Paumelles et poignées au choix du maître d'œuvre ; • Verrous et serrures adaptés ; • Finition vernis satiné, teinté. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons.				-
II-2-1	Façade de placard 4 battants. Dimensions Brut Maçonnerie, sol fini : 2500*2800 mm. <i>Localisation : selon plans et tableaux des menuiseries, repérées PL1.</i>	U	1		

II-2-2	Façade de placard 4 battants. Dimensions Brut Maçonnerie, sol fini : 3200*2800 mm. <i>Localisation : selon plans et tableaux des menuiseries, repérées PL2.</i>	U	1		
II-3	MENUISERIES TECHNIQUES	U			-
II-3-1	Bloc porte 1 vantail coupe-feu 60 mn , suivant spécifications citées au § 1.5.4. Compris : • Vantail avec grille de ventilation basse ; • Quincaillerie et garniture ; • Poignées au choix du maître d'œuvre sur présentation de catalogue ; • Serrure à canon ; • Joints divers... Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Dimensions Brut Maçonnerie, sol fini : 1065*2160 mm. <i>Localisation : Locaux technique, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées PT2.</i>	U	2		
II-4	BUTÉES DE PORTES				-
II-4	Butées de portes				-
	Fourniture et pose, à toutes les portes intérieures, de butoirs en caoutchouc, fixation au sol par vis. Modèle à faire approuver par le maître d'ouvrage.	U	21		
TOTAL S/LOT N°08 MENUISERIE BOIS ET TECHNIQUE en MRU TTC					-

	S/LOT N°09 REVETEMENT DE SOL / FAÏENCE				
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	Les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
III-1	CHAPES – FORME				
III-1-1	Chape de forme pour support neuf				
	Après nettoyage parfait du support : Exécution de la forme pour mise à niveau depuis le support jusqu'au niveau sous revêtement scellé. Épaisseur de la forme : épaisseur nécessaire pour obtenir le niveau fini du sol carrelage ou marbre prescrit en fonction du niveau du support. Selon DTU 52.1 - art. 4.6. Forme en mortier de ciment CPA 45/55, de 6 cm d'épaisseur. Le dosage sera compris entre 250 et 400 kg/m3 et modulable au coup par coup en fonction de l'utilisation des sols. Des joints de fractionnement seront réalisés afin de limiter les surfaces à 25 m².	m²	371,46		

III-2	REVETEMENTS CARRELAGE ET FAÏENCE				
	A la charge du présent lot la fourniture et pose de carrelage grès cérame comprenant : - Fourniture de tout matériel et matériau nécessaire à une pose de carrelage collé ; - Traçage, calibrage et exécution des coupes ; - Pose scellée à bain de mortier colle, avec apport de tous les agrégats nécessaires ; - Pose à joints droits, épaisseur des joints selon normes, couleur selon choix du maître d'ouvrage ; - Pose plinthes assorties aux carreaux, compris joints verticaux ; - Pose profilés pour seuils et angles saillants en aluminium brossé ; - Nettoyage de fin de travaux				
III-2-2	Revêtement de sol Carrelage. Pose collée				
	<u>Spécifications pour les carreaux :</u> Carreaux de Grès Céram teinté dans la masse, classe B groupe I, faisant l'objet de la certification "NF - classement UPEC". U4, P4, E3, C2. Format : 30 x60cm. Qualité : premier choix. Aspect de surface : plan mat. Coloris : Gris clair, au choix du maître d'ouvrage sur présentation de catalogue. Mode de pose : joints larges suivant DTU, pose droite.	m²	313,79		
	Les plinthes de caractéristiques identiques à celles des carreaux, de hauteur 8 cm seront posées sur toute la périphérie des pièces carrelées. Compris pièces spéciales pour le traitement des angles de plinthes de caractéristiques identiques à celles des carreaux.	ml	250,9		
III-2-3	Revêtement de sol Carrelage antidérapant. Pose collée				
	<u>Spécifications pour les carreaux :</u> Carreaux de Grès Céram teinté dans la masse, classe B groupe I, faisant l'objet de la certification "NF - classement UPEC". U4, P4, E3, C2. Format : 30 x60cm. Qualité : premier choix. Aspect de surface : plan mat. Coloris : Gris clair, au choix du maître d'ouvrage sur présentation de catalogue. Mode de pose : joints larges suivant DTU, pose droite.	m²	57,67		
	Revêtement des murs Faïence. Pose collée				
III-2-4	Carreaux en Grès fin adouci teinté dans la masse, faisant l'objet de la certification "NF - classement UPEC". U4, P4, E3, C2. Format : 30 x 60cm. Qualité : premier choix. Aspect de surface : plan mat. Coloris : Blanc cassé, au choix du maître d'ouvrage sur présentation de catalogue. Mode de pose : joint large suivant DTU				

III-2-4	FAÏENCES PIECES HUMIDES ET TECHNIQUES Les carreaux seront collés sur les murs ou cloisons, toute hauteur , pour toutes les pièces concernées. Les joints seront réalisés à l'aide de croisillons de pose, de teinte blanche. Les angles saillants seront réalisés en profilés d'angle en aluminium brossé. <i>Localisation : sanitaires, locaux techniques et toutes les pièces humides, suivant plans.</i>	m²	82		
III-2-4	FAÏENCES PAILLASSES BÉTON ET CUISINETTES Les carreaux seront collés sur la longueur et au(x) droit(s) des paillasses béton, sur une hauteur sol fini de 1,40m . Les joints seront réalisés à l'aide de croisillons de pose, de teinte blanche. Les angles saillants seront réalisés en profilés d'angle en aluminium brossé. <i>Localisation : toutes les paillasses béton, suivant plans et toutes les cuisinettes dans salles repos personnel, suivant plans.</i>	m²	48,3		
III-2-6	REVETEMENT GRANIT : Pose collée Fourniture et pose tablettes en granit blanc : - qualité premier choix granit naturel ; - épaisseur 3 cm ; - bords arrondis - aspect vitrifié ; - couleur Blanche au choix du maître d'œuvre sur présentation d'échantillons ;				
III-2-7	Localisation : Paillasses béton suivant plans	m²	15,54		
III-2-8	Localisation : Banque d'accueil suivant plans	m²	12,00		
III-2-9	Localisation : Cuisinette de la salle repos personnel suivant plans	m²	1,00		
TOTAL S/LOT N°09 REVETEMENT DE SOL / FAIENCE en MRU TTC					-
	S/LOT N°10 PLOMBERIE				
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	Les dimensions et sections du présent document sont donnés à titre indicatif.				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement. Voir obligations de l'entreprise dans le CCTP.				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
II.1	ORIGINE DE L'INSTALLATION				
II.1.1	Depuis Regard de branchement Réseau urbain. Hors lot. Dû par le lot VRD				
II.1.2	Station de pompage et Raccordement de la cuve d'eau				

	A la charge du présent lot, les calculs et dimensionnement des équipements de pompage, de manière à satisfaire aux besoins des différents bâtiments projetés. Fourniture et pose d'un groupe hydrophore (de chez SALMSON ou équivalent), muni de pompes multicellulaires, puissance à définir, un contact manométrique et vase d'expansion de capacité selon besoins, un préfiltre 25µ ou filtre à sédiments et un filtre 10µ.. Raccordement à la cuve d'eau par tuyau souple de longueur suffisante pour l'aspiration, au bout duquel sera montée une crépine munie d'un flotteur. Le flotteur doit maintenir la crépine à la surface de l'eau sans atteindre le niveau des dépôts. Il sera introduit dans la cuve par un fourreau PVC avec chapeau étanche laissé en attente par le lot Gros œuvres. Branchement électrique à l'alimentation mise en place par le lot Electricité. Compris mise en place d'un clapet anti retour muni d'un flotteur à l'arrivée d'eau dans la cuve. Compris fourniture et pose d'un flotteur électrique pour système de coupure automatique en cas de manque d'eau dans la cuve. Compris fourniture de tout matériel, matériaux et accessoires nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage : canalisations, tuyauterie, crépine, flotteurs, etc. Compris raccordement au réseau urbain et toute sujétion.	Ens	1		
II.2	CANALISATIONS D'ALIMENTATION				
II.2.1	Eau froide				
	En tubes PRP sans soudures, sous gaine marque N.F. pour les parties encastrées, et non gainé pour les parties apparentes. Sections appropriées suivant appareillage à fournir y compris fourreaux, dans les traversées des murs et planchers. Fixation par colliers antivibratiles. Raccords en cuivre, alimentation par flexible, té bouchonné, etc. Robinet de sectionnement avec purgeur. Vannes d'isolement, type à passage direct avec dispositif de vidange aux ponts bas. Pour les colonnes, prévoir un dispositif anti-bélier pneumatique aux ponts hauts. Calorifugeage partout où nécessaire en coquille de laine de roche, revêtement PVC, classement M1.				
II.2.1	CONDUITE PPR PN10				
	Réalisation du réseau de distribution d'eau potable en contitué en faux plafond avec supports espacement 1 ml et accessoires necessaires. DN 50	ml	50,65		
II.2.1	CONDUITE PEX PN10 SOU GAINÉ				
	Réalisation du réseau d'alimentation des nourrices à partir des piquages sur le reseau en faux plafond avec accessoires necessaires. DN 20	ml	20		
	Réalisation du réseau d'alimentation des nourrices à partir des piquages sur le reseau en faux plafond avec accessoires	ml	119,3		

	nécessaires. DN 16				
II.2.3	Désinfection des installations				
	Avant mise en service, désinfection par une solution de 15 g de permanganate de potassium par 100 litres de capacité de l'installation, pendant une durée de 48 heures. Rinçage obligatoire après désinfection.	Ens	1		
II.3	CANALISATIONS D'EVACUATION				
	Il sera créé dans le bâtiment un réseau d'eaux usées et un réseau d'eaux vannes. Ils seront reliés au réseau extérieur par l'intermédiaire des attentes prévues à cet effet. La détermination des diamètres est à la charge de l'entrepreneur, de 40 à 100. Néanmoins les collecteurs généraux seront au minimum de diamètre 100. Les vidanges seront encastrées tant que possible.				
	Pour évacuation des EU, EV et EP à l'intérieur des bâtiments vers regard de sortie: Tubes en PVC, haute résistance, diamètres suivant prescriptions techniques. Bouchons de dégorgement permettant la visite des collecteurs. Raccordement des siphons des appareils sanitaires et aux chutes. Assemblages collés, joints de dilatations suivant DTU. Fixation par colliers spéciaux. Compris coudes, T, culottes et tout accessoire nécessaire à la bonne mise en oeuvre du réseau. Les travaux concernent les vidanges des appareils, les chutes, les évacuations sous dallage, les ventilations EU, EV et fosse, le réseau de collecte des eaux des condensats des appareils de climatisation.				
II.3.1	Diamètre DN 40	ml	115,3		
II.3.2	Diamètre DN 25	ml	37,8		
	APPAREILS SANITAIRES				
	L'ensemble des appareils sanitaires, y compris robinetterie et accessoires, sera de marque ROCA ou équivalent. Gamme moyenne au choix du maître d'œuvre sur présentation de catalogue. L'entrepreneur, dans le cadre du présent marché, doit la fourniture et la pose des appareils. Compris étanchéité, joints, raccordement et toutes sujétions se pose et de fixation. L'étanchéité des joints à la jonction des appareils et des parois sera à charge du présent lot et réalisée avec un élastomère transparent.				
II.4	Lavabo pour Wc de salle de repos personnel				
	En porcelaine vitrifiée, fixation sur consoles. Choix par maître d'œuvre sur présentation de catalogue. Robinetterie chromée monotrou, sur gorge, avec aérateur. • Bec fondu ou fixe, • Bonde à grille chromée, • Siphon bouteille en laiton blanchi à culot démontable. • Une tête de rechange pour cinq robinets. • Distributeur de savon liquide à commande par palette. • Robinet une seule commande rotative. Dimensions : 50 x 40 cm Localisation : WC des salle de repos personnel, selon plans.	U	1		
II.4.1	Meuble simple vasque				

	Meuble 2 portes pour vasque en porcelaine vitrifiée, posé sur pieds. Choix par maître d'œuvre sur présentation de catalogue. Robinetterie chromée monotrou, sur gorge, avec aérateur. • Bec fondu ou fixe, • Bonde à grille chromée, • Siphon bouteille en laiton blanchi à culot démontable. • Une tête de rechange pour cinq robinets. • Distributeur de savon liquide à commande par palette. • Robinet une seule commande rotative. Dimensions : 60 x 40 cm Localisation : Pharmacie, selon plans.	U	1		
II.4.2	Lavabo d'angle pour WC accessibles et salles d'eau accessibles En porcelaine vitrifiée, fixation murale. Choix par maître d'œuvre sur présentation de catalogue. Robinetterie chromée monotrou, sur gorge, avec aérateur. • Bec fondu ou fixe, • Bonde à grille chromée, • Siphon bouteille en laiton blanchi à culot démontable. • Une tête de rechange pour cinq robinets. • Distributeur de savon liquide à commande par palette. • Robinet à bouton poussoir temporisé. Dimensions : 40 x 40 cm Localisation : WC accessible et salle d'eau maternité, selon plans.	U	2		
II.4.3	Évier inox pour cuisinette Évier en acier inoxydable 1 cuve + égouttoir réversible 60,5x50cm avec vidage manuel. • Matière : Acier inoxydable • 1 cuve • Égouttoir : Réversible • Compris siphon. • Robinet une seule commande rotative. Localisation : cuisinette salle de repos, selon plans.	U	1		
II.4.4	Bac simple pour paillasses Bac simple blanc en polypropylène basse densité avec trop plein et bonde, sortie murale avec pas d'artillerie ø 40mm. Robinet une seule commande rotative. Dimension : 55x55 cm Localisation : Paillasses de salles de consultation, maternité accouchement et travail, ... selon plans.	U	6		
II.4.5	Lavabo simple pour paillasses sanitaires publics Lavabo simple pour paillasses sanitaires publics Bac simple blanc en porcelaine vitrifiée avec trop plein et bonde, sortie murale avec pas d'artillerie ø 40mm. Robinet à bouton poussoir temporisé. Dimension : 55x45 cm Localisation : Sanitaires publics, selon plans.	U	1		
II.4.6	Lave mains commande à genoux				

	Lave mains commande à genoux en inox alimentaire Compris dossier, cuve ronde, robinet commande à genou. Dimension : 40x30x55 cm Localisation : Salles d'accouchement, de travail, observation, selon plans.	U	3		
II.4.7	WC : chaise anglaise Siège à l'anglaise en céramique sanitaire, à bords larges, de couleur blanche. Choix par maître d'œuvre sur présentation de catalogue. Compris couvercle et abattant. Sortie arrière apparente avec coude orientable. Robinet d'arrêt. Robinet de chasse à fermeture retardée avec poussoir réglé à son débit maximum en laiton chromé, mécanisme silencieux, monté sur ensemble de chasse adapté pour cuvette. Chaque WC sera équipé d'un jet d'eau (pour ablutions), raccordé à l'alimentation en eau froide à l'aide d'un flexible. Compris robinet d'arrêt, raccordement alimentation EF et vidange.				
II.4.8	Chaise anglaise posée au sol	U	2		
	Chaise anglaise en suspension pour sanitaire accessibles PMR	U	2		
	Receveur de douche et colonne				
	Receveur de douche et colonne Compris : • Receveur de douche en céramique blanche, antidérapant ; • Système de vidange complet : bonde, siphon, grille... • Colonne de douche avec mitigeur, flexible et pomme de douche à débit réglable. Toute sujétion de pose, de raccordement et étanchéité. Localisation : salles d'eau loge gardien.	U	1		
II.4.9	Kit de douche Fourniture et pose d'un kit de douche compris toute sujétion de pose, de raccordement et étanchéité. Localisation : Salles d'eau, selon plans.	U	1		
II.4.10	Siphon de sol Fourniture et pose d'un siphon de sol. Grille 100x100mm - Sortie verticale Ø 40 mm - Garde d'eau 20 mm - Hauteur d'encastrement 40 mm - Débit 15 l/mn. Localisation : Salles d'eau et toitures.				
II.4.11	Localisation : sanitaire public	U	1		
	Puisage				
	Fourniture et pose robinets de Puisage extérieur à ¼ de tour compris coupure intérieure.	U	3		
II.4.12	Divers				

	DISTRIBUTEUR DE PAPIER HYGIENIQUE Distributeur de papier hygiénique en acier inoxydable papier en rouleau et en feuilles.	U	4		
II.4.13	MIROIR Miroir sans encadrement, épaisseur 6 mm minimum à bords chanfreinés. Dimension 30 x 50. Localisation : SE maternité et wc salle de repos.	U	2		
	MIROIR Miroir sans encadrement, épaisseur 6 mm minimum à bords chanfreinés. Dimension 120 x 80. Localisation : sanitaire public.	U	1		
	ALIMENTATIONS EAU FROIDE / EAU CHAUDE				
	Chauffe-eau électrique				
II.5	Fourniture et pose d'un chauffe-eau électrique 15 litres instantanés. Le raccordement électrique des chauffe-eaux sera à la charge du présent lot depuis la boîte laissée en attente à proximité des appareils par l'électricien. Localisation : salle d'eau maternité, selon plan.	U	1		
II.5.1	Nourrice eau froide				
	Fourniture et pose de nourrice pour alimentation eau froide, 4 voies. Localisation : À proximité des salle d'eau, selon plan.	U	1		
II.5.2	Fourniture et pose de nourrice pour alimentation eau froide, 8 voies. Localisation : À proximité des salle d'eau, selon plan.	U	3		
	Nourrice eau chaude				
	Fourniture et pose de nourrice pour alimentation eau chaude 4 voies. Localisation : À proximité des salle d'eau, selon plan.	U	1		
TOTAL S/LOT N°10 PLOMBERIE - SANITAIRE en MRU TTC					
S/LOT N°11 FLUIDES MÉDICAUX					
Le CDPGF est donné à titre indicatif :					
Les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre					
Les dimensions et sections du présent document sont donnés à titre indicatif.					
L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement. Voir obligations de l'entreprise dans le CCTP.					
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
RÉSEAU DE DISTRIBUTION					
	Fourniture, pose et raccordement d'une vanne de police montée sous coffret plastique, suivant devis descriptif.	U	8		
II.1	Fourniture, pose et raccordement d'une vanne de sectionnement montée sous coffret plastique, suivant devis descriptif.	U	5		
II.1.1	Fourniture, pose et raccordement d'un régulateur d'oxygène doublé monté sous coffret plastique, suivant devis descriptif.	U	1		

II.1.2	Fourniture, pose et raccordement d'une vanne en attente montée sous coffret plastique, suivant devis descriptif.	U	3		
II.1.3	Fourniture, pose et raccordement d'une prise d'oxygène à double clapet montée sur platine inox.	U	8		
II.1.4	Fourniture, pose et raccordement d'une prise d'air médical à double clapet montée sur platine inox.	U	8		
II.1.5	Fourniture, pose et raccordement d'une prise de vide montée sur platine inox.	U	8		
II.1.6	Détendeur d'oxygène.	U	1		
II.1.7	Détendeur d'air médical.	U	1		
	CANALISATIONS DE DISTRIBUTION				-
	Fourniture, pose et raccordement d'une canalisation en tube cuivre dégraissé. Circuits primaire et secondaire , y compris brasure, pose sur colliers, peinture et indication du gaz transport.				-
II.2	Diamètre 8/10	ml	95		
II.2.1	Diamètre 10/12	ml	48		
II.2.2	Diamètre 12/14	ml	90		
II.2.3	Diamètre 14/16	ml	45		
II.2.4	Diamètre 16/18	ml	25		
II.2.5	Diamètre 26/28	ml	150		
II.2.6	Diamètre 40/42	ml	56		
	S/LOT N°11 FLUIDES MÉDICAUX en MRU TTC				-

	S/LOT N°12 PEINTURES				
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	Les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	Les produits de préparation et peintures exigés seront de première qualité. L'entreprise doit fournir les fiches techniques des produits utilisés avant début des travaux de peinture. Les couleurs et textures seront au choix du maître d'œuvre sur présentation de catalogue.				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
	PEINTURE EXTERIEURE				
	Peinture sur Murs de façade en maçonnerie				
II.1	Travaux préparatoires : Finition A - Époussetage ; - Rebouchage ; - Enduit repassé aspect lisse ; - Ponçage et époussetage ;	m²	1335,22		

II.1.1	Après travaux préparatoires et apprêts prévus séparément. Peinture hydroplioliote en phase aqueuse pour extérieur. - Couche intermédiaire ; - Révision ; - Couche de finition - Finition A, aspect satiné mat. -> Teinte Sable sur présentation échantillon	m²	212,72		
II.1.2	Après travaux préparatoires et apprêts prévus séparément. Peinture hydroplioliote en phase aqueuse pour extérieur. - Couche intermédiaire ; - Révision ; - Couche de finition - Finition A, aspect satiné mat. -> Teinte Blanc sur présentation échantillon	m²	1122,5		
II.1.3	Peinture sur sous-face des planchers extérieurs en maçonnerie				
II.1.4	Travaux préparatoires : Finition A - Époussetage ; - Rebouchage ; - Enduit repassé aspect lisse ; - Ponçage et époussetage ; Après travaux préparatoires et apprêts prévus séparément. Peinture hydroplioliote en phase aqueuse pour extérieur. - Couche intermédiaire ; - Révision ; - Couche de finition - Finition A, aspect mat. - Teinte Sable ou blanc suivant choix du maître d'œuvre. Localisation : Sous-face des plancher extérieurs à l'exception de ceux recevant un faux plafond, ou bétons prévus pour rester apparents, suivant plans.	m²	213,14		
II.1.5	Peinture des claustras extérieurs				
II.1.6	Travaux préparatoires : Finition A - Époussetage ; - Rebouchage ; - Enduit repassé aspect lisse ; - Ponçage et époussetage ; <i>Localisation : Tous les claustras, suivant plans.</i>	U	6		
II.1.7	Après travaux préparatoires et apprêts prévus séparément. Peinture hydroplioliote en phase aqueuse pour extérieur. - Couche intermédiaire ; - Révision ; - Couche de finition - Finition A, aspect mat. - Teinte Sable, suivant choix du maître d'œuvre. <i>Localisation : Tous les claustras, suivant plans.</i>	U	6		
II.1.8	PEINTURE INTERIEURE				
II.1.9	Peinture des murs				
II.2.1	Travaux préparatoires : Finition A - Époussetage ; - Rebouchage ; - Enduit repassé aspect lisse ; - Ponçage et époussetage ;	m²	935,48		

II.2.2	Après travaux préparatoires et apprêts prévus séparément. - Couche d'impression ; Peinture glycérique mat en phase aqueuse. Famille 1 - classes 7a2. - Couche intermédiaire ; - Révision ; - Couche de finition - Finition A, aspect mat.	m²	935,48		
	Peinture des plafonds				
	Travaux préparatoires : Finition A - Époussetage ; - Rebouchage ; - Enduit repassé aspect lisse ; - Ponçage et époussetage ;	m²	371,46		
II.2.3	Après travaux préparatoires et apprêts prévus séparément. Peinture vinylique en phase aqueuse. Famille 1 - classes 7 a2. - Couche intermédiaire ; - Révision ; - Couche de finition - Finition A, aspect Mat.	m²	371,46		
	NETTOYAGE				
	Nettoyage de réception				
II.3	L'entreprise effectuera l'ensemble des nettoyages usuels de mise en service. Le chantier sera balayé et nettoyé pendant et après exécution des travaux de peinture. Tous les carrelages et dallages seront lavés à l'esprit de sel, grattés ou passés au grès avec soin. Tous les sols collés seront détachés et passés à l'aspirateur. A la fin des travaux de peinture, il sera procédé au nettoyage des prises de courant, des interrupteurs, des revêtements de tous les appareils sanitaires, des vitrages, etc. Les pênes, gâches et têtes des serrures seront nettoyés afin d'obtenir un bon fonctionnement. L'entreprise exécutera les raccords de peinture après nettoyage et en particulier, les plinthes, les couvre-joints et cadres de portes, de sorte à ce que tous les ouvrages soient impeccables et propres à leur usage.	Ens	1		
II.3.1	SIGNALÉTIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE				
	La réalisation de la signalétique extérieure et intérieure	Ens	1		
	TOTAL S/LOT N°12 PEINTURES en MRU TTC				-
	S/LOT N°13 ESPACES VERTS				
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				

N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
I	RESEAU D'ARROSAGE				
	L'entreprise devra la réalisation d'un réseau d'arrosage automatique comprenant :- les études d'exécution et de réalisation - l'origine de l'installation d'arrosage et le branchement sur le réseau d'eau dans les regards - la fourniture et mise en œuvre d'un coffret en acier à sceller, fermeture à clefs - le coffret de commande avec programmation électronique 6 stations minimum.	Ens.	1		
II	AMENAGEMENTS PAYSAGES, PLANTES ET GRAINES				-
	Les dispositions du fascicule 35, "Travaux d'espaces verts" du CCTG sont complétées par les spécifications suivantes. En cas de contradiction avec les clauses du fascicules 35, le présent cahier a priorité. Font partie du Marché, toutes les fournitures de matériaux et végétaux nécessaires à la réalisation des travaux.				-
III	Terre végétale				-
	Elle sera à fournir par le titulaire du présent lot. Il appartiendra à l'Entrepreneur du présent lot de proposer l'addition de tous amendements et engrais minéraux ou organiques qui apparaitront nécessaires pour constituer un milieu cultural satisfaisant, tant dans les espaces verts que dans les trous d'arbres. Les prix de l'Entrepreneur du présent lot sont réputés rémunérer les additions précitées. La terre végétale sera à fournir et mettre en place sur les espaces verts définis au plan sur une épaisseur minimum de 1 m au-dessus des remblais réalisés par le lot G.O. Elle sera approvisionnée et mise en œuvre dans les trous d'arbres à raison de 4 m3 par arbre par le titulaire du présent lot.	m²	32,48		
IV-a	Gravier				-
	Tous les espaces de patios ainsi que les zones à planter, suivant plan, seront recouverts d'une couche de gravier blanc.				-
IV-b	Zones à planter, selon plan.	m²	109,44		-
IV-c	Tuteurs				-
	Les tuteurs auront 2,50 m de longueur minimum. Ils seront affûtés par le pied et légèrement carbonisés dans la zone où ils devront être enterrés. L'écorce ne devra pas être enlevée. Leur circonférence sera de 10 cm minimum. L'arbre y sera fixé à l'aide de trois ligatures. Les baliveaux seront également tuteurés.	Ens.	1		
IV-d	Travaux de plantations				-

	L'Entrepreneur devra réaliser la plantation des végétaux dans les règles de l'Art et celles édictées par le fascicule 35. Elle comprendra : - la mise en place des tuteurs ; - la manipulation des végétaux ; - la taille des parties aériennes et enterrées de chaque sujet ; - le pralinage des racines nues ; - la mise en place des végétaux ; - le plombage manuel ou hydraulique ; - la fixation des baliveaux et arbres par trois ligatures ; - la charge de la conservation et l'entretien des végétaux jusqu'à la fin du délai de garantie ; - l'élagage et le bêcheage du pied des sujets existants. <i>Localisation : Espace public, l'ensemble des patios, l'ensemble de zone à planter et tout arbres, selon plans.</i>	Ens.	1		
V	ENTRETIEN / GARANTIE				-
	L'entretien sera fait par l'entreprise pendant UN AN, à partir des constats de reprise.	FF	1		
	TOTAL S/LOT N°13 ESPACES VERTS en MRU TTC				
	S/LOT N°14 HANGAR HOSPITALISATION				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
I	TERRASEMENTS				
1,1	Fouilles en rigoles pour semelles	m ³	8,23		
1,1	Fouille en tranchée semelles filantes et longrine	m ³	2,4		
1,1	Remblais au droits de fondations	m ³	8,22		
1,1	Remblais sous dallage de sol	m ³	1,69		
II	GROS OEUVRES				
2,1	En fondation				
2,1,1	Béton de propreté	m ³	0,63		
2,1,2	BA pour semelles de fondations	m ³	0,84		
2,1,3	BA pour poteaux en fondatin	m ³	0,22		
2,1,4	BA pour longrines et chaînage bas	m ³	1,08		
2,1,5	BA pour dallage bas épaisseur e= 15cm (10cm en B.A et 5cm un béton de propreté)	m ³	5,06		
2,2	Elévation				
2.2.1	BA pour poteaux	m ³	0,54		
2.2.2	BA pour linteaux périphérique	m ³	0,54		
2.2.3	BA pour poutres	m ³	1,58		
2.2.4	Plancher 16+4	m ²	41,31		
2,3	Maçonnerie				

2,3,1	Maçonnerie en agglos creux de 15x20x40cm pour élévation exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP	m²	15,6		
2,3,2	Maçonnerie en agglos pleins de 15x20x40cm pour soubassement exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP	m²	4,8		
2,4	Enduits				
2,4,1	Enduit intérieur et extérieurs exécutés et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP	m²	36,72		
2,4,2	Enduit sous plafond exécuté et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP	m²	41,31		
2,4,3	Enduit extérieur strié et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP et aux incications des plans d'architecture	m²	20,16		
III	ETANCHEITE - SUPPORT - PROTECTION				
3,1	Béton de forme de pente exécutée et mise en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP	m²	41,31		
3,1	Etanchéité sur terrasse en monocouche mise en œuvre suivant les exigences du fabricant y toutes sujétions de pose	m²	41,31		
IV	REVETEMENTS DIVERS				
4,1	Revêtement sol				
4,1,1	Carreaux sol 45 x 45 anti dérapant 1er choix selon choix du Maître d'Ouvrage exécuté et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP y compris jointoiement et nettoyage et toutes sujétions.	m²	41,31		
4,2	Plinthes				
4,2,1	Plinthe assorti au sol 1er choix selon choix Maître d'Ouvrage assortie aux revêtement sol exécutée et mise en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP y compris jointoiement et nettoyage et toutes sujétions.	ml	3		
V	MENUISERIE				
5,1	Bois	FF	1		
VI	Panneau d'identification des locaux	U	1		
5.1	PEINTURE				
5,1,5	Peinture à l'eau intérieur et à extérieure en trois couches sur enduits lissés exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP	m²	36,72		
VII	Peinture à l'eau sous plafonds en trois couches exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP	m²	41,31		
7,1	Peinture tyrolyenne extérieure sur enduits strés exécutée et mise en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP et aux incications des plans d'architecture	m²	59,31		
7,2	ELECTRICITE				
7,4	Eclairage(F&P avec ttes sujestions)				
VIII	Reglette fluo. ordinaires 1x18W 0,60m	U	2		
8,3	Commandes				
8,3,1	Interrupteur ordinaires V/V encastrables	U	2		

8,4	Boitier d'encastrement porouges	U	2		
8,4,3	Canalisations				
8,4,4	Tubes ICTorange Diam 9	ml	50		
8,6	Fileries et câble				
8,6,1	Fil H07-VK: 3x1.5mm²Cu (différentes couleurs)	ml	150		
	TOTAL S/LOT N°14 Hangar en MRU TTC				-
	S/LOT N°15 LOGE GARDIEN				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
	TERRASEMENTS				
0	Fouilles en rigoles pour semelles	m³	1,94		
I	Fouille en tranchée semelles filantes	m³	20,59		
1,1	Remblais au droits de fondations	m³	16,05		
1,2	Remblais sous dallage de sol	m³	8,68		
1,3	GROS OEUVRES				
1,4	En fondation				
III	Béton de propreté	m³	0,84		
2,1,1	BA pour semelles de fondations	m³	2,48		
2,1,2	BA pour poteaux en fondatin	m³	0,22		
2,1,3	BA pour longrines et chaînage bas	m³	0,86		
2,1,4	BA pour dallage bas épaisseur e= 15cm (10cm en B.A et 5cm un béton de propreté)	m³	3,72		
2,1,5	Gros béton pour marches d'accès y compris une bêche en béton armé suivant indications des plans l'ensemble recevra un carreau anti dérapant	Ens	1		
2,1,6	Para fouille de protection des fondation en béton armé de 9,25m de longueur et de 45cm de largéur y compris : bêche en béton armé de 15x40cm, remblais compacté et un dallage béton armé de 12cm d'épaisseur et un carreaux cassés	Ens	1		
2,1,7	Elévation				
2,1,8	BA pour poteaux	m³	0,54		
2,2	BA pour linteaux périphérique sur murs intérieurs et extérieurs	m³	0,64		
2,2,1	BA pour poutres et chainages hauts	m³	1,72		
2,2,2	Plancher 16+4	m²	24,8		
2,2,3	B,A pour paillasse y compris jambage en agglos pleins de 15x20x40cm l'ensemble recevra un carreau faïence et toutes sujétions	Ens	1		
2,2,4	B,A acrotère et forme décorative	m³	2,14		
2,2,6	B,A pour appui de fenêtre	m³	0,1		
2,2,7	Maçonnerie				
2,2,8	Maçonnerie en agglos creux de 15x20x40cm pour élévation exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP	m²	80,08		
2,3	Maçonnerie en agglos pleins de 15x20x40cm pour soubassement exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP	m²	24,31		
2,3,1	Enduits				

2,3,2	Enduit intérieur et extérieurs exécutés et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP	m²	147,8		
2,4	Enduit sous plafond exécuté et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP	m²	24,8		
2,4,1	Enduit extérieur strié et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP et aux incications des plans d'architecture	m²	47,4		
2,4,2	ETANCHEITE - SUPPORT - PROTECTION				
2,4,3	Béton de forme de pente exécutée et mise en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP	m²	24,8		
III	Etanchéité sur terrasse en monocouche mise en œuvre suivant les exigences du fabricant y toutes sujétions de pose	m²	24,8		
3,1	Relevé d'étanchéité type monocouche h = hauteur acrotère mis en œuvre, conformément aux dispositions prévues du CPTP	ml	20,3		
3,2	Fourniture et pose de gargouilles préfabriquées en béton armé pour évacuation des eaux pluviales y compris peinture, mise en œuvre et toutes sujétions.	U	1		
3,3	REVETEMENTS DIVERS				
3,4	Revêtement sol				
IV	Carreaux sol 45 x 45 anti dérapant 1er choix selon choix du Maître d'Ouvrage exécuté et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP y compris jointoiement et nettoyage et toutes sujétions.	m²	24,8		
4,1	Revêtement mural				
4,1,1	Revêtement muraux en faïence de 35x25 de 1er choix selon le choix du Maître d'Ouvrage exécuté et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP y compris jointoiement et nettoyage et toutes sujétions.	m²	18,9		
4,2	Plinthes				
4,2,1	Plinthe assorti au sol 1er choix selon choix Maître d'Ouvrage assortie aux revêtement sol exécutée et mise en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP y compris jointoiement et nettoyage et toutes sujétions.	ml	20,6		
4,3	MENUISERIE				
4,3,1	Bois				
V	PBP Porte en bois Blanc (80X210) suivant plan de menuiserie, y compris peinture, fourniture, pose mise en œuvre, et toutes sujétions.	U	2		
5.1	Panneau d'identification des locaux	U	2		
5,1,3	Métallique				
5,1,5	FPM fenêtre métallique perennée amovible (75x100) y compris façonnage, soudure, pose et scellement, protection antirouille, peinture, mise en œuvre et toutes sujétions.	U	4		
5,2	Menuiserie Alu				
5,2,5	CAlu1 Fenêtre en aluminium (75x100) suivant détails de menuiseries y compris vitrage légèrement fumé de 5 mm d'épaisseur et toutes sujétions de pose.	U	4		
5,3	PLOMBERIE SANITAIRE - ASSAINISSEMENT				
5,3,1	Alimentation				
VI	Tuyau Pax 25 type pression DN10 y compris toutes	ml	38		

	accessoires				
6,1	Appareillage				
6,1,1	Evier en porcelaine de 60x120cm complet toutes accessoires et toutes sujétions comprises	U	1		
6,2	Vanne d'arrêt points d'eau	U	1		
6,2,2	Assainissement				
6,2,3	Tuyeau en PVC110 type évacuation y/c accessoires	ml	4		
6,3	Tuyeau en PVC40 type évacuation y/c accessoires	ml	2		
6,3,1	Regards de visite de 50x50cm en béton banché mini de cunettes conformément au règles de l'art	U	1		
6,3,2	Puits perdu de 120cm de diamètre construit en agglos pleins de 15x20x40cm profondeur 200cm minimum	U	1		
6,3,3	PEINTURE				
6,3,4	Peinture à l'eau à extérieure en trois couches sur enduits lissés exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP	m²	35,45		
VII	Peinture à l'eau sous plafonds en trois couches exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP	m²	24,8		
7,1	Peinture glycérophtalique 80% à intérieure en trois couches sur enduits lissés exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP	m²	112,35		
7,2	Peinture tyrolyenne extérieure sur enduits strés exécutée et mise en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP et aux incications des plans d'architecture	m²	47,4		
7,3	ELECTRICITE				
7,4	Eclairage(F&P avec ttes sujestions)				
VIII	Reglette fluo. ordinaires 1x18W 0,60m	U	3		
8,3	Commandes				
8,3,1	Interrupteur ordinaires S/A encastrables	U	3		
8,4	Boitier d'encastrement porouges	U	7		
8,4,1	Prises de courant				
8,4,4	Prises ordinaires 2P+T 10/16A encastrables	U	4		
8,5	Canalisations				
8,5,1	Tubes ICTorange Diam 9	ml	100		
8,6	Tubes ICTorange Diam 11	ml	100		
8,6,1	Fileries et câble				
8,6,2	Fil H07-VK: 3x1.5mm²Cu (différentes couleurs)	ml	300		
8,7	Fil H07-VK: 3x2.5mm² Cu(différentes couleurs)	ml	300		
	TOTAL S/LOT N°15 Loge Gardien en MRU TTC				-
	S/LOT N°16 Toilettes				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
I	TERRASSEMENT				
I.1	Implantation	FF	1		
I.2	Fouilles en plain masse	m³	12,46		

I.3	Remblai sous dallage	m ³	13,77		
II	GROS ŒUVRE				
II.1	FONDTATIONS				
II.1.1	Béton de propreté dosé à 150 kg/m3	m ³	1,15		
II.1.2	Sous semelles Isolé	m ³	0,26		
II.1.3	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour :				
II.1.4	Semelles Isolé	m ³	1,44		
II.1.5	Poteaux soubassement	m ³	1,56		
II.2	Maçonneries en Agglo pleine :				
II.2.1	Agglo pleine de 20 x 20 x 40	m ²	14,82		
II.2.2	Feutre bitumée 36s sur longrines	R	1		
II.2.3	Rouleau Polyane	R	2		
II.2.4	Flinkote	U	1		
II.2.5	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chainage soubassement	m ³	2,77		
II.2.6	Béton de forme dosé à 250kg/m3 (ép= 8 cm)	m ³	2,45		
II.3	Maçonneries en Agglos creux				
II.3.1	Maçonnerie Agglos creux de 20x20x40	m ²	31,06		
II.3.2	Maçonnerie Agglos creux de 10x20x40	m ²	16,44		
II.3.3	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour poteaux	m ³	0,72		
II.3.4	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chainage linteaux et couronnement	m ³	0,98		
II.3.5	Plancher en dalle pleine 15 cm	m ³	5,54		
II.3.6	Béton légèrement armé pour tuyaux de ventilation ou en claustrât	m ³	0,1		
II.3.7	Enduits sur maçonnerie en élévation de briques creuses dosé à 300kg/m3	m ²	214		
II.3.8	Enduit tyrolien sur mur extérieur	m ²	74,1		
II.3.9	Enduit sous plafond	m ²	30,6		
III	Etanchéité				
III.1.1	Etanchéité sur terrasse en monocouche préfabriqué type SP4 mm	m ²	44,65		
III.1.2	Rélevé d'étanchéité	ml	27,11		
IV	Revetements				
IV.1	Revêtement du sol, marches et table de la cuisine grès-cérame choix économique 33x33	m ²	30,6		
IV.2	Plinthe assortie au carrelage de sol	ml	7,2		
IV.3	Faïence 15x15 h=2,10m	m ²	75		
V	MENUSERIES METALLIQUES				
V.1	F/P de Porte métallique pleine de 0,9 cm x2,15 m sur une cadre métallique en double Z avec targette en boule et candelas	U	4		
V.2	F/P de Porte métallique pleine de 0,7 cm x2,15 m sur une cadre métallique	U	2		
VI	ELECTRICITE				
VI.1	Hublot rond diam 200 mm	U	9		
VI.2	Interrupteur simple étanche	U	6		

VI.3	Prise étanche 2 + P +T / 16 A	U	2		
VI.4	Tube ICD diam 9	ml	50		
VI.5	Fils H07- VU 3 x 1,5 mm² CU (différentes couleurs)	ml	50		
VI.6	Fils H07- VU 3 x 2,5 mm² CU (différentes couleurs)	ml	50		
VII	PEINTURES				
VII.1	Peinture à huile appliquée sur menuiserie et murs intérieurs	m²	216,6		
VII.2	Peinture à eau façades extérieures	m²	74,1		
VIII	PLOMBERIES SANITAIRES ET AUTRES				
VIII.1	F/P de PVC 110 pour tuyauterie d'aération de la fosse	FF	4		
VIII.2	Lavabo pour Sas	FF	2		
	Lave mains collectif milieux scolaire				
VIII.3	Maçonneries de la cuvette bas	m²	2		
VIII.4	Béton armé dosé à 350kg/m³ pour cuvette	m³	0,1		
VIII.5	Chape à l'intérieur de la cuvette pour matérialiser la pente	m³	0,05		
VIII.6	Enduit dosé à 300kg/m³ pour les parois de la maçonnerie	m²	5		
VIII.7	F/P de PVC galvanise de diamètre 25 /accessoires	ml	6		
VIII.8	F/P de PVC de diamètre 25 /accessoires pour raccordement au réseaux existant.	ml	25		
VIII.9	F/P de PVC de diamètre 65 /accessoires	ml	10		
VIII.10	Regard de visite 50 x 50 cm	U	5		
VIII.11	Réalisation du puisard	m3	FF		
	TOTAL S/LOT N°16TOTAL TOILETTE (4 BLOCS) en MRU TTC				

Récapitulatif du lot n°01		
1	TOTAL S/LOT N°01 VRD en MRU TTC	-
2	TOTAL S/LOT N°02 GO - MAÇONNERIE en MRU TTC	-
3	TOTAL S/LOT N°03 ETANCHEITE en MRU T T C	-
4	TOTAL S/LOT N°04 MENUISERIE ALUMINIUM ET TECHNIQUE en MRU T T C	-
5	TOTAL S/LOT N°05 SERRURERIE - METALERIE en MRU T T C	-
6	TOTAL S/LOT N°06 ELECTRICITÉ-CFA-CFO-CLIMATISATION en MRU T T C	-
7	TOTAL S/LOT N°07 PLÂTRERIE - PLAFONDS en MRU T T C	-
8	TOTAL S/LOT N°08 MENUISERIE BOIS ET TECHNIQUE en MRU T T C	-
9	TOTAL S/LOT N°09 REVETEMENT DE SOL / FAIENCE en MRU T T C	-
10	TOTAL S/LOT N°10 PLOMBERIE - SANITAIRE en MRU T T C	-
11	TOTAL S/LOT N°11 FLUIDES MÉDICAUX en MRU T T C	-
12	TOTAL S/LOT N°12 PEINTURES en MRU T T C	-
13	TOTAL S/LOT N°13 ESPACES VERTS en MRU T T C	-
14	TOTAL S/LOT N°14 HANGAR HOSPITALISATION en MRU T T C	-
15	TOTAL S/LOT N°15 LOGE GARDIEN en MRU T T C	-
16	TOTAL S/LOT N°16 LOGE TOILETTES EXTERNES en MRU T T C	-
	TOTAL GENERAL DU LOT N°01 en MRU TTC	-

b) Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) du Lot n°2 :

	S/LOT N°01 VRD				
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
I	INSTALLATION DU CHANTIER, ELABORATION DOSSIER D'EXECUTION ET RECRUTEMENT UN BUREAU DE CONTÔLE DE QUALITE POUR VISA ET LES TRAVAUX	FF	1		
II-1	PREPARATION DU TERRAIN				
II-1-1	<u>Démolition</u>	-	-	-	
	Démolitions comprenant les ouvrages en maçonnerie, en béton et dépose de matériel de toute nature, compris le déterrement des fondations existantes et leur évacuation. Y compris nettoyage et évacuation des gravois.	FF	1		
II-1-2	<u>Débroussaillage</u>	-	-	-	
	Débroussaillage et le nettoyage, afin d'éliminer toutes branches, souches et herbes. Les déblais seront mis en dépôt et brûlés, sur place ou chargés sur camion et enlevés aux décharges publiques par l'entrepreneur.	FF	1		
II-2	DECAPAGE DE LA TERRE VEGETALE				
	Le décapage de la terre végétale sur une épaisseur de 30cm sur l'emprise du chantier. Mise en dépôt pour réemploi.	m²	1395		
II-3	TERRASSEMENTS GENERAUX				
II-3-1	<u>Remblaiements</u>	-	-	-	
	Matériaux sélectionnés d'emprunt pour remblais. Compris travaux de purge eventuelle. Compris travaux de compactage pour avoir la résistance requise.	m³	333		
II-4	RESEAUX EAUX USEES, EAUX VANNES ET EAUX PLUVIALES				
II-4-1	<u>Canalisations et regards BA pour EU / EV</u>	-	-	-	
	Réalisation des réseau des raccordements des bâtiments aux fosses septiques avec des pvc tous diamètres y compri pose des regards aux changements des directions et receptions pour les réseaux eaux vannes et pose de bouchons de netoyage selon le plans compris tous les accessoires et toute sujétion.	Ens	1		
II-4-2	<u>Fosses Septiques</u>	-	-	-	
	Fosses Septiques en béton armé (ciment HSR), compris terrassements, trapes de visite, cuvelage, etc. suivant prescriptions du CCTP. Dimensions : 5,00m x 2,00m. Profondeur 2,00m.	U	1		

II-4-3	<u>Puits Perdu</u>	-	-	-	
	Puits perdu en structure béton armé (ciment HSR), remplissage en blocs pleins 20 cm. Compris terrassements, trapes de visite, cuvelage, remblais, etc. suivant prescriptions du CCTP. Diamètre 2,00m.	U	1		
II-5	RESEAUX EXTERIEURS D'ALIMENTATION				
II-5-1	<u>Fourreaux de traversée</u>	FF	1	-	
II-5-2	<u>Regards de tirage et branchements</u>	-	-	-	
	Regards de tirage et branchements , en béton ou préfabriqués en béton fibré, posés sur lit de sable en fond de fouilles (compris) comprenant radier et parois latérales, et sujétions de feuillures pour dalles de couverture, ou raccords avec fourreaux ou canalisations. Le tampon de fermeture sera adapté, conformément à la norme NF P 98.312. Il sera arasé au niveau du sol fini.	FF	1		
II-5-3	Local TGBT d'une surface de 8,70 m2 en maçonnerie. Compris fondations en béton armé, structure poteaux, poutres en béton armé, dallage en béton armé avec chape bouchardée, murs en maçonnerie de 20cm, toiture en plancher à hourdis avec étanchéité, enduits intérieurs et extérieurs en mortier de ciment et peintures. Compris caniveau et regards de tirage.	FF	1		
II-5-4	<u>Supports au sol pour éclairages extérieurs</u>	-	-	-	
	Création de boîtes techniques béton permettant l'encastrement des lampadaires extérieurs au sol compris fondation, béton conforme aux normes en vigueur, armatures treillis soudés, fond et parois lissées.	U	4		
II-5-5	<u>Cuve d'eau enterrée eau potable</u>	-	-	-	
	Cuve d'eau enterrée en béton armé hydrofuge (ciment HSR), compris terrassements, trapes de visite, cuvelage, etc. suivant prescriptions du CCTP. Volume 60 m3. Ou bâche d'eau selon terrain.	U	1		
II-5-6	Local pompes d'une surface de 9,57 m2 en maçonnerie. Compris fondations en béton armé, structure poteaux, poutres en béton armé, dallage en béton armé avec chape bouchardée, murs en maçonnerie de 20cm, toiture en plancher à hourdis avec étanchéité, enduits intérieurs et extérieurs en mortier de ciment et peintures.	FF	1		
II-6	Circulation Piétonne				
II-6-1	<u>Revêtement des trottoirs en pavés autobloquants</u>	-	-	-	
	Fourniture et pose de pavés autobloquants en béton ép. 6cm. Compris nivellement, compactage et profilage de la plateforme suivant CCTP.	m²	300,87		
II-	Clôture				

6-2	À la charge du présent lot, la fourniture et mise en œuvre de tout matériel et matériaux nécessaires à la réalisation des murs de clôture en limite de propriété, conformément aux plans et détails. Les travaux concernent : - Travaux de fouilles et mise en œuvre des fondations en béton armé suivant plans BET ; - Soubassements en bloc plein 20 cm ; - Cuvelage en enduit hydrofuge des parties des murs enterrées ; - Arase étanche en filme bitumineux ; - Poteaux, chaînages et arases en béton armé suivant plans BET ; - Élévations en bloc creux de 20 cm ; - Enduits hydrauliques hydrofuges finition talochée, sur les 2 faces ; - Peinture hydroplirolite compris travaux préparatoires et finition A.				
	Hauteur totale par rapport au TN : 3,00 m. Localisation : façade sur rue	ml	8,1		
	Hauteur totale par rapport au TN : 3,60 m.	ml	100,4		
II-6-3	Déchèterie A la charge du présent lot, la fourniture et mise en œuvre de tout matériel et matériaux nécessaires à la réalisation d'une aire d'entreposage des déchets, conformément aux plans et détails. Les travaux concernent : - Travaux de fouilles et mise en œuvre des fondations en béton armé suivant plans BET ; - Soubassements en bloc plein 20 cm ; - Cuvelage en enduit hydrofuge des parties des murs enterrées ; - Dallage en béton armé, épaisseur 10 cm, finition bouchardée ; - Arase étanche en filme bitumineux ; - Poteaux, chaînages et arases en béton armé suivant plans BET - Élévations en bloc creux de 20 cm ; - Enduits hydrauliques hydrofuges finition talochée, sur les 2 faces ; - Hauteur totale par rapport au dallage : 1,50 m. - Peinture hydroplirolite compris travaux préparatoires et finition A.	Ens	1		
II-6-4	Espaces verts L'entrepreneur devra la préparation des zones ayant été travaillées à l'occasion du chantier. Il réalisera le décompactage, le brisage des mottes, et le régalage soigné du terrain. Les zones dégradées et sols pollués suite aux travaux et installations du chantier seront nettoyés. Pour ce faire l'entrepreneur récupérera le maximum de terre végétale sur le site et procédera éventuellement à un apport. Seule la terre provenant des décapages pourra être prise pour exécuter les travaux des espaces repérés sur les plans. Les travaux comprennent, le nivellement de la zone et le rebouchage de trous, tel que la planimétrie du terrain, aux abords immédiats du bâtiment, soit réalisée avec une pente de 3 à 4 % maximum.	FF	1		
	TOTAL S/LOT N°01 VRD en MRU TTC				-

	S/LOT N° 02 GROS ŒUVRES - MAÇONNERIE				
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	Les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
III-2-2	INSTALLATION DU CHANTIER				
III-2-1	Implantation et piquetage	Ens	1		
III-4	FOUILLES POUR FONDATIONS				
III-4	Fouilles pour fondations	m³	207,6		
III-4-6	Remblais compactés au droit des fondations et dallages	m³	434,63		
III-5	FONDATION				
III-5-2	Béton de propreté dosé à 150kg/m3. Epaisseur 10 cm minimum	m³	16,43		
III-5-4	BA pour semelles (350kg/m3) compris coffrage et armatures	m³	29,86		
III-5-5	BA pour pré-poteaux (350kg/m3) compris coffrage et armatures	m³	3,98		
III-5-8	BA pour longrines et chaînages bas (350kg/m3)	m³	23,7		
III-5-9	Murs de fondations en agglo plein 20cm antisel pour infrastructure	m2	141,6		
III-5-10	Arase étanche en feutre bitumé armé	ml	141,6		
III-6	BETON ARME EN SUPERSTRUCTURE				
III-6-2	<u>Dallage sur terre plein courant</u>	-	-	-	-
	Compactage fond plateforme	m³	416,71		
	Mise en place de concassé pour hérisson ep. 0,25				
	Filme polyane 200 micron compris relevé au droit des parois verticales				
	BA pour dallage ép. 12 cm y compris armature et adjuvants. Finition Type D2 : Surface courante régulière.	m³	50,01		
III-6-3	<u>Plancher hourdi pour étage et toitures terrasses</u>	-	-	-	-
	Plancher hourdi 16+4 tous niveaux	m³	631,18		
III-6-4	<u>Dalles pleines en béton armé</u>	-	-	-	-
	Dalle pleine béton armé épaisseur 20 cm. Finition Type D2 : Surface courante régulière.	m³	0,00		
III-6-5	Poteaux Béton armé compris coffrage et armatures.	m³	18,11		
III-6-7	Poutres béton armé étayage, coffrage et armatures.	m³	32,31		

III-6-9	Linteaux béton armé pour ouvertures.	m³	2,68		
III-6-12	Béton armé pour acrotères	m³	5,33		
III-6-13	Béton de forme de pente	m³	63,12		
III-7	MAÇONNERIE				
III-7-1	Murs en élévation en brique creuse 20x20x40	m²	827,22		
III-7-2	Murs en élévation en brique creuse 15x20x40	m²	27,105		
III-7-3	Murs en élévation en brique creuse 10x20x40	m²	20,685		
III-7-4	Appuis de baies en béton préfabriqué avec goutte d'eau, posé à bain de mortier	ml	24,8		
III-7-5	Acrotère en maçonnerie compris réservation pour relevé d'étanchéité	ml	99,4		
III-7-6	Enduits Intérieurs	-	-	-	
	Enduit hydraulique conforme aux prescriptions citées à l'article II.5-1 du CCTP. Exécution conformément aux prescriptions du DTU 25.1 et DTU 26.1. Collage en plein selon DTU, au jonctions Béton/Maçonnerie. Compris Protection et finition des angles saillants.	m²	1246,108		
III-7-7	Enduits Extérieurs	-	-	-	
	Enduit hydraulique hydrofuge conforme aux prescriptions citées à l'article II.5-1 du CCTP. Exécution conformément aux prescriptions du DTU 25.1 et DTU 26.1. Collage en plein selon DTU, au jonctions Béton/Maçonnerie. Compris Protection et finition des angles saillants. Compris joints de dilatation en profilé PVC au droit de la jonction des enduits et éléments de structure métallique.	m²	550		
III-7-8	Pose des huisseries, trappes, châssis intérieurs	FF	1		
III-8	TRAVAUX DIVERS				
III-8-1	Banques d'accueil	Ens.	1		
III-8-2	Paillasse cuisine en maçonnerie suivant descriptif. Dim. 180 x 60 cm. Hauteur finie 90 cm.	U	1		
III-8-3	Paillasse salles de soin en maçonnerie suivant descriptif. Hauteur finie 90 cm.	Ens.	1		
III-8-4	Claustras béton H=4,25 m	U	6		
III-8-5	Banc béton 80*200*45 cm	U	8		
III-8-6	Supports béton en toiture pour clim et autres équipements	Ens.	1		
III-8-7	Façon cheminée pour traversées de toiture	Ens.	1		

III-8-8	Percements et réservations divers	FF	1		
III-8-9	Calfeutrement de l'ensemble des ouvertures extérieures et dormant des portes intérieures au mortier de ciment hydrofugé, serrage au fer, nettoyage des menuiseries après exécution, y compris les seuils.	FF	1		
III-8-10	Rebouchage des trémies après intervention des autres corps d'état.	FF	1		
III-8-11	Évacuation et nettoyage	FF	1		
III.9	CANALISATIONS ENTERRÉES - FOURREAUX - REGARDS				
III-9-1/b	Tranchées pour canalisations sous dallage	FF	1		
TOTAL S/LOT N°02 GO - MAÇONNERIE en MRU TTC					-
	S/LOT N°03 ETANCHEITE				
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	Les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
II-1	ETANCHEITE				
II-1-2	Parties courantes en toiture terrasse				
	Après séchage, nettoyage et dépoussiérage du support béton. application d'un primaire : Produit d'imprégnation à froid et d'adhérence constitué de bitume de pétrole dans une phase aqueuse. Type Flinkott ou équivalent ;	m²	727,42		
	Fourniture et pose d'une étanchéité monocouche bitumeuse auto protégée, protection minérale, épaisseur 4mm. Mise en œuvre par soudage à la flamme.	m²	727,42		
II-1-3	Relevé d'étanchéité				
	relevée sur 20 cm minimum de hauteur en périphérie, soudage à la flamme en 2 épaisseurs, après application, sur les surfaces verticales d'un enduit d'imprégnation (primaire). compris équerre , recouvrement et talon.	ml	139,4		
II-2	ZINGUERIE				
II-2-1	Descentes EP				
	Fourniture et pose de tuyaux de descente E.P en acier galvanisé ép. 0,65mm, ou aluminium, compris toutes sujétions de pose et raccordements (haut, bas), bagues, coudes, cuvettes, Dauphin, etc.	ml	24,9		
II-2-2	Traversée de toiture				

	Traversée de toiture support d'étanchéité, fourreau en acier galvanisé de 0,75 mm épaisseur minimum avec platine raccordée au revêtement d'étanchéité et dépassant de 15 cm minimum en sous-face ; collerette d'étanchéité, fourniture et pose du chapeau. Compris toutes sujétions de pose et raccordements d'étanchéité. Au droit des passages de gaines des lots techniques concernés.	U	6		
II-2-3	Siphon de toiture EEP				
	Fourniture et raccordement à l'étanchéité de siphons de sol pour évacuation des EP. Siphon en PVC de diamètre adapté à la chute laissée en attente par le lot Plomberie. Compris membrane de raccordement, collerette fixe et crapaudine.	U	6		
TOTAL S/LOT N°03 ETANCHEITE en MRU TTC					-

S/LOT N°04 MENUISERIE ALUMINIUM ET TECHNIQUE						
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :					
	Les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre					
	Les menuiseries proposées doivent être conformes aux normes et prescriptions du CCTP, aussi bien pour la qualité du matériel proposé que pour la mise en œuvre. L'entreprise doit joindre à son offre la documentation technique du matériel proposé (Profilés, vitrage, quincaillerie et pièces de finition).					
N°	Désignation	L (mm)	H(mm)	Qté	PU	PT
II-1	MENUISERIES					
II-1-1	Ensemble menuisé Composé châssis recoupé par 1 traverse. En profilé de section adaptée. Comprenant une allège fixe et un ouvrant à la française. Compris verrou et paumelles. Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair ou opale suivant indication sur plans. Compris bavettes et toute sujétion de finition. Pose en couvre-joint sur mur en maçonnerie. L'ouvrant sera muni d'une moustiquaire montée sur châssis aluminium même couleur de RAL. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : selon plans et tableaux des menuiseries, repérées B1.	600	1800	13		
II-1-2	Ensemble menuisé Composé châssis recoupé par 1 traverse. En profilé de section adaptée. Comprenant une allège fixe et un ouvrant à la française. Compris verrou et paumelles. Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair. Compris bavettes et toute sujétion de finition. Pose en couvre-joint sur mur en maçonnerie. L'ouvrant sera muni d'une moustiquaire montée sur châssis aluminium même couleur de RAL. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : selon plans et tableaux des menuiseries, repérées B2.	800	2150	2		

II-1-3	Ensemble menuisé Châssis coulissant , 2 vantaux, 2 rails. Compris bavette, pliage, verrous... Remplissage en vitrage feuilleté 44.2 clair. Pose en couvre-joint sur mur en maçonnerie. L'ensemble sera muni d'une moustiquaire montée sur châssis aluminium même couleur de RAL. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Entrée / loges gardiens, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées C.	2500	800	5		
II-1-4	Ensemble menuisé châssis fixe . Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair. Pose en couvre-joint sur mur intérieur en maçonnerie. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Salles de soin et repos personnel, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées F1.	1600	800	2		
II-1-5	Ensemble menuisé châssis fixe . Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair. Pose en couvre-joint sur mur intérieur en maçonnerie. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Sale de garde hospitalisation, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées F2.	2500	800	4		
II-1-6	Ensemble menuisé châssis fixe pour banque d'accueil . Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair. Pose suivant détail. Teinté blanc RAL 9010. Compris supports et fixations. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Banques d'accueil, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées Fb1.	1000	1100	1		
II-1-7	Ensemble menuisé châssis fixe pour banque d'accueil . Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair. Pose suivant détail. Teinté blanc RAL 9010. Compris supports et fixations. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Banque d'accueil maternité, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées Fb2.	1300	800	1		
II-1-8	Ensemble menuisé châssis fixe pour banque d'accueil . Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair. Pose suivant détail. Teinté blanc RAL 9010. Compris supports et fixations. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Banque d'accueil maternité, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées Fb3.	2300	800	1		
II-1-9	Ensemble menuisé châssis ouvrant à guillotine . Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair. Compris verrou et paumelles. Pose en couvre-joint sur mur intérieur en maçonnerie. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Pharmacie maternité, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées G.	800	1350	1		

II-1-10	Ensemble menuisé châssis ouvrant à soufflet. Compris verrou et compas. Paumelles en sur traverse basse de l'ouvrant. Pose en couvre-joint sur mur en maçonnerie. Compris bavettes et toute sujétion de finition. Remplissage vitrage feuilleté 44.2 opale . L'ensemble sera muni d'une moustiquaire montée sur châssis aluminium même couleur de RAL. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Salle d'eau maternité, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées O1.	500	800	1		
II-1-11	Ensemble menuisé châssis ouvrant à soufflet. Compris verrou et compas. Paumelles en sur traverse basse de l'ouvrant. Pose en couvre-joint sur mur en maçonnerie. Compris bavettes et toute sujétion de finition. Remplissage vitrage feuilleté 44.2 opale . L'ensemble sera muni d'une moustiquaire montée sur châssis aluminium même couleur de RAL. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Magasin et LT02, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées O2.	1200	500	2		
II-2	PORTES ALUMINIUM					
II-2-1	Ensemble menuisé Porte Lourde. En profilé de section adaptée. Comprenant Dormant et ouvrant à 2 vantaux symétriques. Compris 4 Paumelles par vantail, Serrure de sûreté à 3 points. Poignées en bâton de maréchal diamètre 50mm longueur 1200 mm en acier inoxydable avec obturateurs, ballet et toute sujétion de finition. Remplissage vitrage feuilleté 44.2 clair. Pose en couvre-joint sur mur en maçonnerie. Compris ferme-porte type GROOM ou équivalent. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Localisation : Entrée principale du bâtiment, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées PA.	1665	2160	1		
TOTAL S/LOT N°04 MENUISERIE ALUMINIUM ET TECHNIQUE en MRU TTC						-

S/LOT N° 05 SERRURERIE - METALLERIE					
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	Les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				
	L'ensemble des ouvrages du présent lots seront de teinte RAL 7016.				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
II-1	OUVRAGES EXTERIEURS				
II-1-1	Abri métallique sécurisé pour incinérateur				

	Fourniture et pose d'un abri métallique sécurisé, 2 portes battantes, dimensions suivant modèle d'incinérateur. Localisation : Incinérateur.	Ens	1		
II-1-2	Clôture métallique				
	Fourniture et pose d'une grille H=3,00 m en acier galvanisé composée de : - Un barreaudage vertical (fer plat 20*50 mm) , traversant en haut et en bas, soudés en applique sur lisses horizontales. - Embout de fixation anti vandalisme. - Fixation : scellé. Traitement anticorrosion. Localisation : Clôture façade d'entrée.	Ens	1		
II-1-3	Portail battant métallique 2 vantaux				
	Fourniture et pose d'un portail métallique 2 vantaux, mise en œuvre selon les caractéristiques définies au § II.1.3 du CCTP du présent lot. Dimension H=0,00 m / L=2,50 m. Localisation : entrée piétonne principale du site, selon plan.	U	1		
II-1-4	Ensemble de défense à barreaudage				
	Fourniture et pose d'un ensemble métallique à barreaudage horizontal selon les caractéristiques définies au § II.1.7 du CCTP du présent lot. Localisation : protection des portes d'entrée vitrées des bâtiments.	Ens	1		
II-1-5	Barreaudage de défense fixe				
	Fourniture et pose de barreaudage de défense en fer plat (40x8 mm) horizontal, compris pates de scellement pour fixation sur supports, ouverture à traiter, espacement entre barreaux de 10cm d'axe en axe, soudé sur poteaux en fer plat (40x8 mm) en nombre suffisant, suivant dimensions des ouvertures, pour assurer la rigidité de l'ensemble. Ensemble revêtu de peinture antirouille et 2 couches de finition en laque glycérophthalique, satinée Gris anthracite RAL 7016. Y compris coupes, assemblages, prises et scellements et tous détails d'exécution. Dimensions : suivant ouvertures à équiper ; Localisation : ensemble des fenêtres.	Ens	1		
II-2	OUVRAGES INTERIEURS				-
II-2-1	Porte pleine 1 vantail Double face Repère PT1				-
	Fourniture et pose d'une porte 1 vantail, 900*2150 mm , ayant les caractéristiques suivantes : Cadre dormant formant huisserie en profil L avec pattes de scellement ; Porte en tôle deux faces de 20/10e minimum, sur raidisseurs horizontaux et verticaux en profilé L ; Paumelles électro zinguées de 180mm minimum, directement soudées sur la structure ; Ensemble revêtu de peinture antirouille et 2 couches de finition en laque glycérophthalique, satinée. Teinte au choix du Maître d'ouvrage ; Quincaillerie en zamak chromé avec plaque et béquilles ; Poignée en fixe en métal ; Verrous métalliques, intérieur et extérieur ; Serrure à condamnation pour WC. Y compris coupes, assemblages, prises et scellements et tous détails d'exécution. Localisation : sanitaires publics, locaux techniques. Repérées PT1 sur plans.	U	4		

II-2-2	Porte issue de secours				
II-2-2	Porte issue de secours, 2 vantaux, 1665*2160 mm, fermetures anti-paniques ou d'urgence conformes respectivement aux normes EN1125 et EN 179 . BÂTIS MÉTALLIQUE : en tôle d'acier galvanisée prépeinte, d'épaisseur 20/10. Profil "universel" pour mise en œuvre par scellement ou soudure ou vissage. Assemblage mécanique des montants et de la traverse. Feuillure de 65 x 25 mm. Fixation avec 2 vérins de réglage. Joint d'étanchéité à une lèvre, adhésif. VANTAUX : De type « isoplan » formant caisson, d'épaisseur 56,5 mm. Âme pleine collée aux parements. Parements en tôle d'acier galvanisée prépeinte, assemblés par vissage. Battues rapportées de largeur 65 mm avec joint d'étanchéité. Profil acier formant plinthe rejet d'eau en bas de porte (AEV). FERRAGE : 2 pivots axe Ø 14 mm, avec buttée à billes et cache indémontable. 2 pions anti-dégondage Ø 10 mm par vantail. Serrure :- anti panique 3 points avec garniture extérieure 1/2 cylindre 30+10. Condamnation vantail semi-fixe : crémone à levier, serrure anti panique 2 points, verrou d'urgence.	U	1		
TOTAL S/LOT N°05 SERRURERIE - METALERIE en MRU TTC					-

S/LOT N°06 ELECTRICITE - CFO - CFA - CLIMATISATION					
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				
A. ELECTRICITE - CFO - CFA					
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
I	TABLEAU COFFRETS ET ARMOIRES ELECTRIQUES				
I-1	Tableau Electrique Intérieur	Ens	2		
I-2	Tableau Electrique Extérieur	Ens	1		
I	SOUS TOTAL COFFRETS ET ARMOIRES ELECTRIQUES				
II	PRISE DE TERRE				
II-1	Constitution d'une liaison équipotentielle permettant de relier entre elles et jusqu'à la barrette de terre de l'armoire correspondante toutes les masses simultanément accessibles d'une salle d'eau , (siphons lorsque le réseau d'évacuation est métallique, robinetteries et collecteurs eau chaude- eau froide, ossature faux plafond et chemin de câbles) en fils souple de cuivre isolé de section 2,5mm² cheminant sous fourreau ICTL 3421, y compris cosses et tous accessoires de fixation adaptés	Ens	1		

II-2	Réalisation d'une prise de terre constituée de 3 piquets en cuivre de longueur 2m et de diamètre 2cm, dans un regard en béton y compris tampon en tôle striée galvanisée avec poignée escamotable y compris le branchement amont et aval et la liaison entre elles par un câble de 25mm ² et toutes sujétions.	Ens	1		
II-3	Réalisation d'une liaison de terre en fils isolé en cuivre de section 1x25mm ² (cheminant dans un fourreau de protection approprié) reliant la prise de terre à l'armoire générale, y compris branchements amont et aval et toutes sujétions.	Ens	1		
II-4	Réalisation d'une liaison de terre en fils isolé en cuivre de section 1x16mm ² (cheminant dans un fourreau de protection approprié) reliant la prise de terre au local courant faible y compris branchements amont et aval et toutes sujétions.	Ens	1		
II-5	Cable de terre en Cuivre nu 1x16mm ²	ml	95		
II-6	Cable de terre en Cuivre isolé 1x16mm ²	ml	30		
II-7	Piquet de terre	U	1		
II-8	Mise à la terre du bâtiment	U	4		
II-9	Barette de coupure de terre	U	4		
II	SOUS TOTAL PRISE DE TERRE				
III	CABLERIES ET CANALISATION				
III-1,1	CABLERIES				
III-1,2	Cable U1000 RVFV 3x95+50mm ²	ml	40		
III-1,3	Cable U1000 RVFV 3x50+35mm ²	ml	80		
III-1,4	Cable U1000 R2V 3x2,5mm ²	ml	530		
III-1,5	Cable U1000 R2V 3x1,5mm ²	ml	320		
III-2	Canalisation et chemin des cables				
III-2.1	Regard	U	3		
III-2.2	Tranché Ø110	ml	120		
III-2.3	Chemin des cables 100x50 avec couvercle	ml	70		
III-2.4	Chemin des cables 150x50 avec couvercle	ml	85		
III-2.5	Tube ICTA gris Ø16	ml			
III-2.6	Tube ICTA gris Ø20	ml	320		
III-2.7	Tube ICTA gris Ø25	ml	530		
III-2.8	Tube ICTA gris Ø32	ml	200		
III-2.9	Tube PVC D63 mm	ml	30		
III	SOUS TOTAL CABLERIES ET CANALISATION				
IV	ECLAIRAGES				
IV-1	Eclairage tête de lit	U	6		
IV-2	Tube à LED 1,2m 36W	U	4		
IV-3	Lampadaire à capteur solaire sur mat	U	4		
IV-4	Plafonier rond LED décoratif 12W	U	18		
IV-5	Dall à LED, 60x60cm, 60W	U	11		
IV-6	Hublot étanche à LED décoratif 22W	U	1		
IV-7	Hublot murale étanche à LED décoratif 22W	U	9		
IV-8	Applique LED étanche lumière faisceau diffusion haute et basse	U	2		

IV-9	Bloc Autonome d'éclairage de sécurité BAES	U	12		
IV	SOUS TOTAL ECLAIRAGES				
V	APPAREILLAGE				
V-1	Commandes éclairage				
V-1.1	Interrupteur SA encastré	U	13		
V-1.2	Interrupteur SA étanche encastré	U	2		
V-1.4	Détecteur de mouvement	U	6		
V-2	Prise de courant				
V-2.1	Prise de courant normal ordinaire,2P+T,10-16A	U	36		
V-2.2	Prise de courant normal étanche,2P+T,10-16A	U	16		
V-2.4	Poste de travail de 2 Prises ondulées 2P+T,10-16A, 1 Prise RJ45 Tél.e,1 Prise RJ45 Inf.	U	14		
	SOUS TOTAL APPAREILLAGE en MRU TTC				-
B. CLIMATISATION					
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
III.2.3	UNITÉS EXTÉRIEURES				
	Fourniture et pose d'unités extérieures tel que décrit au § III.2.3 du CCTP ci-joint. Localisation : selon plans.	Ens	1		
III.2.4	UNITÉS INTÉRIEURES				
III.2.4.1	Fourniture et pose d'unités intérieures tel que décrit au § III.2.4 du CCTP ci-joint. Localisation : selon plans.				
III.2.4.2	Unité intérieure 4,5 kWf compacte	U	2		
III.2.4.3	Ventilateur	U	8		
III.2.5	LIAISONS FRIGORIFIQUES				
III.2.5.1	Fourniture et pose de liaisons frigorifiques en tube de cuivre écruis avec isolation armafelxe. Tuyau poinçonné. Compris tous les accessoires nécessaires à l'installation. Tel que décrit au § III.2.5 du CCTP ci-joint. Localisation : selon plans.				
III.2.5.2	DN 42	ml	20		
III.2.5.3	DN 22	ml	20		
III.2.5.4	DN 16	ml	20		
III.2.5.5	Equipement solaire (Convertir le courant continu au courant alternatif)				
III.2.5.6	Panneau solaire de 230wc y compris tous accessoires premier choix	U	2		
III.2.5.7	Régulateur 10/24 y compris tous accessoires premier choix	U	1		
III.2.5.8	Batterie de 200Ah y compris tous accessoires premier choix	U	2		
III.2.5.9	Convertisseur de 3000VA y compris tous accessoires premier choix	U	1		
III.2.5.10	Sécurité incendie				
III.2.5.11	Extincteur à incendie (bouteille de 6kg en CO2)	U	2		
	SOUS TOTAL TRAVAUX CLIMATISATION en MRU TTC				-
TOTAL S/LOT N°06 ELECTRICITÉ-CFA-CFO-CLIMATISATION en MRU TTC					
					-

S/LOT N°07 PLÂTRERIE - PLAFONDS					
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	Les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
II-1	FAUX-PLAFONDS NON DÉMONTABLES EN PLAQUES DE PLÂTRE CARTONNÉES SUR OSSATURES METALLIQUES				
II-1	Réalisation de plafonds suspendus en plaques de plâtre cartonnées sur ossatures métalliques droit ou rampant, comprenant : • Ossatures métalliques galvanisées composées de : suspentes adaptés à la géométrie du projet (droit ou rampant) ; cornières de rives ; fourrures dimensionnées pour le support des parements. • Un parement en plaques de plâtre cartonnée BA fixé sur ossature métallique par vis invisibles autoforeuses à tête trompette. • Traitements de l'ensemble des joints et raccords suivant la technique des plaques de plâtres cartonnées. • Traitement des angles saillants par bandes de renforts armées (papier et lame galvanisé posé à la colle et enduit). Compris toutes sujétions d'adaptation au projet : cales, renforts, joint de dilatation, pièces d'aboutage,... Compris toutes sujétions de réalisation des encadrements (arrêt de plafonds, fenêtres, puits de lumière...) Compris toutes sujétions de raccords avec les murs, poteaux, cloisons, doublages, charpente,... Compris ensemble des pièces et accessoires nécessaires pour une pose conforme aux normes, DTU et aux prescriptions du fabricant. Compris toutes sujétions pour une parfaite finitions et de planéité. L'implantation et la pose se fera au niveau laser.				
II-1-1	Plafonds plan Une plaque BA13mm				
	Plafond constitué de : dans la gamme PLACOPLATRE ou équivalent - ossature : suspente et fourrures STIL - parement : une plaque de BA 13 standard Compris toutes sujétions de réalisation pour une parfaite finition. Localisation : Suivant indications sur plans, hors pièces humides.	m²	255		
II-1-2	Plus-value pour plaques hydrofuges				
	Plus-value sur le prix de l'article ci-dessus pour plaques hydrofugées. Localisation : Pour plafonds des pièces humides, suivant indications sur plans.	m²	16,65		
II-2	FAUX PLAFONDS DÉMONTABLES À OSSATURE SIMPLE				
II-2-1	Plafonds suspendus démontables sous plancher hourdi				-

	Les plafonds à ossature semi - apparente seront réalisés de la façon suivante : Ossature métallique en acier galvanisé, largeur 15 mm constituée de cornières de rive PSTL 54, profilés porteurs PSTL 51, d'entretoises de 1,20 m PSTL 53 et de 0,60 m PSTL 52, disposée selon le plan d'appareillage et fixée à la structure par l'intermédiaire de suspentes espacées de 1,20 m maximum. La mise en œuvre sera conforme à la norme NF-P 68-203.1 et 2, à l'avis technique 9.98/634, aux procès-verbaux d'essais et aux recommandations du fabricant, notamment pour les ouvrages demandant une résistance au feu : profil de raccordement périphérique et isolant. Dalles de plafond de la gamme ROKFON ou équivalent, décor lisse, bords E15 à Feuillure, format 600x600. Localisation : Tous les espaces d'accueil, d'attente et de circulations, suivant plans.	m²	127,2		
II-3	TRAVAUX DIVERS				
	Finition des ouvrages				
II-3-1	Tous les rebouchages et raccords après passage des différents corps d'état seront effectués avant intervention du lot Peinture, qui devra disposer d'un support sur lequel les défauts de surface éventuels seront rattrapables par les seuls travaux de préparation prévus dans son lot.	Ens	1		
TOTAL S/LOT N°07 PLÂTRERIE - PLAFONDS en MRU TTC					-

S/LOT N°08 MENUISERIE BOIS ET TECHNIQUE					
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
II-1	BLOCS PORTES				
II-1	Portes à âme pleine				
	Blocs-portes à 1 vantail, à âme pleine en stratifié haute densité, huisseries en acier inoxydable, suivant spécifications citées au § 1.5.2. du CCTP.				
II-1-1	Porte à âme pleine Ouvrant à 1 vantail épaisseur 40mm minimum, alèze en bois exotique, finition prépeinte, teinte au choix du maître d'œuvre. Protection anti-choc en feuille d'acier inoxydable hauteur 200 mm et protection des chants. Compris paumelles, poignées en acier inoxydable brossé et serrure à condamnation pour WC et à cylindre à 1 point pour les autres locaux. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Dimensions Brut Maçonnerie, sol fini : 980*2170 mm. Localisation : selon plans et tableaux des menuiseries, repérées PB1.	U	8		
II-1-2	Bloc porte pour salles de travail/accouchement/observation en maternité à âme pleine Ouvrant à 1 vantail avec oculus épaisseur 40mm minimum, alèze en bois exotique, finition prépeinte, teinte au choix du maître d'œuvre. Huisserie en acier inoxydable sans contre-feuillure avec cornières de protection. Protection anti-choc en feuille d'acier inoxydable hauteur 850 mm et protection des chants. Compris paumelles, poignées longues en acier inoxydable brossé et serrure à cylindre à 1 point . Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Dimensions Brut Maçonnerie, sol fini : 1330*2170 mm. Localisation : bloc maternité, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées PB2	U	4		
II-2	PORTES DE PLACARD				-
II-2	Façades de placard				-
Façades de placard 2 ou 4 battants, à âme pleine en stratifié haute densité, huisserie en acier inoxydable suivant spécifications citées au § 1.5.2. <u>Compris :</u> • Huisseries en acier inoxydable ; • 1 porte à 2 vantaux battants, à âme pleine ép. 30 mm ; • Paumelles et poignées au choix du maître d'œuvre ; • Verrous et serrures adaptés ; • Finition vernis satiné, teinté. Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons.					
II-2-1	Façade de placard 4 battants. Dimensions Brut Maçonnerie, sol fini : 2500*2800 mm. Localisation : selon plans et tableaux des menuiseries, repérées PL1.	U	1		
II-2-2	Façade de placard 4 battants. Dimensions Brut Maçonnerie, sol fini : 3200*2800 mm. Localisation : selon plans et tableaux des menuiseries, repérées PL2.	U	1		
II-3	MENUISERIES TECHNIQUES	U			

					-
II-3-1	Bloc porte 1 vantail coupe-feu 60 mm , suivant spécifications citées au § 1.5.4. Compris : • Vantail avec grille de ventilation basse ; • Quincaillerie et garniture ; • Poignées au choix du maître d'œuvre sur présentation de catalogue ; • Serrure à canon ; • Joints divers... Aspect : au choix du Maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Dimensions Brut Maçonnerie, sol fini : 1065*2160 mm. Localisation : Locaux technique, selon plans et tableaux des menuiseries, repérées PT2.	U	2		
II-4	BUTÉES DE PORTES				-
II-4	Butées de portes				-
	Fourniture et pose, à toutes les portes intérieures, de butoirs en caoutchouc, fixation au sol par vis. Modèle à faire approuver par le maître d'ouvrage.	U	21		
TOTAL S/LOT N°08 MENUISERIE BOIS ET TECHNIQUE en MRU TTC					-

S/LOT N°09 REVETEMENT DE SOL / FAÏENCE					
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	Les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
III-1	CHAPES – FORME				
III-1-1	Chape de forme pour support neuf				
	Après nettoyage parfait du support : Exécution de la forme pour mise à niveau depuis le support jusqu'au niveau sous revêtement scellé. Épaisseur de la forme : épaisseur nécessaire pour obtenir le niveau fini du sol carrelage ou marbre prescrit en fonction du niveau du support. Selon DTU 52.1 - art. 4.6. Forme en mortier de ciment CPA 45/55, de 6 cm d'épaisseur. Le dosage sera compris entre 250 et 400 kg/m3 et modulable au coup par coup en fonction de l'utilisation des sols. Des joints de fractionnement seront réalisés afin de limiter les surfaces à 25 m².	m²	371,46		
III-2	REVETEMENTS CARRELAGE ET FAÏENCE				

	A la charge du présent lot la fourniture et pose de carrelage grès cérame comprenant : - Fourniture de tout matériel et matériau nécessaire à une pose de carrelage collé ; - Traçage, calibrage et exécution des coupes ; - Pose scellée à bain de mortier colle, avec apport de tous les agrégats nécessaires ; - Pose à joints droits, épaisseur des joints selon normes, couleur selon choix du maître d'ouvrage ; - Pose plinthes assorties aux carreaux, compris joints verticaux ; - Pose profilés pour seuils et angles saillants en aluminium brossé ; - Nettoyage de fin de travaux				
III-2-2	Revêtement de sol Carrelage. Pose collée				
	<u>Spécifications pour les carreaux :</u> Carreaux de Grès Céram teinté dans la masse, classe B groupe I, faisant l'objet de la certification "NF - classement UPEC". U4, P4, E3, C2. Format : 30 x60cm. Qualité : premier choix. Aspect de surface : plan mat. Coloris : Gris clair, au choix du maître d'ouvrage sur présentation de catalogue. Mode de pose : joints larges suivant DTU, pose droite.	m²	313,79		
	Les plinthes de caractéristiques identiques à celles des carreaux, de hauteur 8 cm seront posées sur toute la périphérie des pièces carrelées. Compris pièces spéciales pour le traitement des angles de plinthes de caractéristiques identiques à celles des carreaux.	ml	250,9		
III-2-3	Revêtement de sol Carrelage antidérapant. Pose collée				
	<u>Spécifications pour les carreaux :</u> Carreaux de Grès Céram teinté dans la masse, classe B groupe I, faisant l'objet de la certification "NF - classement UPEC". U4, P4, E3, C2. Format : 30 x60cm. Qualité : premier choix. Aspect de surface : plan mat. Coloris : Gris clair, au choix du maître d'ouvrage sur présentation de catalogue. Mode de pose : joints larges suivant DTU, pose droite.	m²	57,67		
	Revêtement des murs Faïence. Pose collée				
III-2-4	Carreaux en Grès fin adouci teinté dans la masse, faisant l'objet de la certification "NF - classement UPEC". U4, P4, E3, C2. Format : 30 x 60cm. Qualité : premier choix. Aspect de surface : plan mat. Coloris : Blanc cassé, au choix du maître d'ouvrage sur présentation de catalogue. Mode de pose : joint large suivant DTU				
III-2-4	FAÏENCES PIECES HUMIDES ET TECHNIQUES Les carreaux seront collés sur les murs ou cloisons, toute hauteur, pour toutes les pièces concernées. Les joints seront réalisés à l'aide de croisillons de pose, de teinte blanche. Les angles saillants seront réalisés en profilés d'angle en aluminium brossé. Localisation : sanitaires, locaux techniques et toutes les pièces	m²	82		

	humides, suivant plans.				
III-2-4	FAÏENCES PAILLASSES BÉTON ET CUISINETTES Les carreaux seront collés sur la longueur et au(x) droit(s) des paillasses béton, sur une hauteur sol fini de 1,40m. Les joints seront réalisés à l'aide de croisillons de pose, de teinte blanche. Les angles saillants seront réalisés en profilés d'angle en aluminium brossé. Localisation : toutes les paillasses béton, suivant plans et toutes les cuisinettes dans salles repos personnel, suivant plans.	m²	48,3		
III-2-6	REVETEMENT GRANIT : Pose collée Fourniture et pose tablettes en granit blanc : - qualité premier choix granit naturel ; - épaisseur 3 cm ; - bords arrondis - aspect vitrifié ; - couleur Blanche au choix du maître d'œuvre sur présentation d'échantillons ;				
III-2-7	Localisation : Paillasses béton suivant plans	m²	15,54		
III-2-8	Localisation : Banque d'accueil suivant plans	m²	12,00		
III-2-9	Localisation : Cuisinette de la salle repos personnel suivant plans	m²	1,00		
TOTAL S/LOT N°09 REVETEMENT DE SOL / FAIENCE en MRU TTC					-

S/LOT N°10 PLOMBERIE					
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	Les dimensions et sections du présent document sont donnés à titre indicatif.				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement. Voir obligations de l'entreprise dans le CCTP.				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
II.1	ORIGINE DE L'INSTALLATION				
II.1.1	Depuis Regard de branchement Réseau urbain. Hors lot. Dû par le lot VRD				
II.1.2	Station de pompage et Raccordement de la cuve d'eau				

	A la charge du présent lot, les calculs et dimensionnement des équipements de pompage, de manière à satisfaire aux besoins des différents bâtiments projetés. Fourniture et pose d'un groupe hydrophore (de chez SALMSON ou équivalent), muni de pompes multicellulaires, puissance à définir, un contact manométrique et vase d'expansion de capacité selon besoins, un préfiltre 25µ ou filtre à sédiments et un filtre 10µ.. Raccordement à la cuve d'eau par tuyau souple de longueur suffisante pour l'aspiration, au bout duquel sera montée une crépine munie d'un flotteur. Le flotteur doit maintenir la crépine à la surface de l'eau sans atteindre le niveau des dépôts. Il sera introduit dans la cuve par un fourreau PVC avec chapeau étanche laissé en attente par le lot Gros œuvres. Branchement électrique à l'alimentation mise en place par le lot Electricité. Compris mise en place d'un clapet anti retour muni d'un flotteur à l'arrivée d'eau dans la cuve. Compris fourniture et pose d'un flotteur électrique pour système de coupure automatique en cas de manque d'eau dans la cuve. Compris fourniture de tout matériel, matériaux et accessoires nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage : canalisations, tuyauterie, crépine, flotteurs, etc. Compris raccordement au réseau urbain et toute sujétion.	Ens	1		
II.2	CANALISATIONS D'ALIMENTATION				
II.2.1	Eau froide				
	En tubes PRP sans soudures, sous gaine marque N.F. pour les parties encastrées, et non gainé pour les parties apparentes. Sections appropriées suivant appareillage à fournir y compris fourreaux, dans les traversées des murs et planchers. Fixation par colliers antivibratiles. Raccords en cuivre, alimentation par flexible, té bouchonné, etc. Robinet de sectionnement avec purgeur. Vannes d'isolement, type à passage direct avec dispositif de vidange aux ponts bas. Pour les colonnes, prévoir un dispositif anti-bélier pneumatique aux ponts hauts. Calorifugeage partout où nécessaire en coquille de laine de roche, revêtement PVC, classement M1.				
II.2.1	CONDUITE PPR PN10				
	Réalisation du réseau de distribution d'eau potable en contitiuté en faux plafond avec supports espacement 1 ml et accessoires nécessaires. DN 50	ml	50,65		
II.2.1	CONDUITE PEX PN10 SOU GAINÉ				
	Réalisation du réseau d'alimentation des nourrices à partir des piquages sur le reseau en faux plafond avec accessoires nécessaires. DN 20	ml	20		
	Réalisation du réseau d'alimentation des nourrices à partir des piquages sur le reseau en faux plafond avec accessoires nécessaires. DN 16	ml	119,3		
II.2.3	Désinfection des installations				

	Avant mise en service, désinfection par une solution de 15 g de permanganate de potassium par 100 litres de capacité de l'installation, pendant une durée de 48 heures. Rinçage obligatoire après désinfection.	Ens	1		
	CANALISATIONS D'EVACUATION				
	Il sera créé dans le bâtiment un réseau d'eaux usées et un réseau d'eaux vannes. Ils seront reliés au réseau extérieur par l'intermédiaire des attentes prévues à cet effet. La détermination des diamètres est à la charge de l'entrepreneur, de 40 à 100. Néanmoins les collecteurs généraux seront au minimum de diamètre 100. Les vidanges seront encastrées tant que possible.				
II.3	Pour évacuation des EU, EV et EP à l'intérieur des bâtiments vers regard de sortie: Tubes en PVC, haute résistance, diamètres suivant prescriptions techniques. Bouchons de dégorgement permettant la visite des collecteurs. Raccordement des siphons des appareils sanitaires et aux chutes. Assemblages collés, joints de dilatations suivant DTU. Fixation par colliers spéciaux. Compris coudes, T, culottes et tout accessoire nécessaire à la bonne mise en oeuvre du réseau. Les travaux concernent les vidanges des appareils, les chutes, les évacuations sous dallage, les ventilations EU, EV et fosse, le réseau de collecte des eaux des condensats des appareils de climatisation.				
II.3.1	Diamètre DN 40	ml	115,3		
II.3.2	Diamètre DN 25	ml	37,8		
	APPAREILS SANITAIRES				
	L'ensemble des appareils sanitaires, y compris robinetterie et accessoires, sera de marque ROCA ou équivalent. Gamme moyenne au choix du maître d'œuvre sur présentation de catalogue. L'entrepreneur, dans le cadre du présent marché, doit la fourniture et la pose des appareils. Compris étanchéité, joints, raccordement et toutes sujétions se pose et de fixation. L'étanchéité des joints à la jonction des appareils et des parois sera à charge du présent lot et réalisée avec un élastomère transparent.				
	Lavabo pour Wc de salle de repos personnel				
II.4	En porcelaine vitrifiée, fixation sur consoles. Choix par maître d'œuvre sur présentation de catalogue. Robinetterie chromée monotrou, sur gorge, avec aérateur. • Bec fondu ou fixe, • Bonde à grille chromée, • Siphon bouteille en laiton blanchi à culot démontable. • Une tête de rechange pour cinq robinets. • Distributeur de savon liquide à commande par palette. • Robinet une seule commande rotative. Dimensions : 50 x 40 cm Localisation : WC des salle de repos personnel, selon plans.	U	1		
II.4.1	Meuble simple vasque				

	Meuble 2 portes pour vasque en porcelaine vitrifiée, posé sur pieds. Choix par maître d'œuvre sur présentation de catalogue. Robinetterie chromée monotrou, sur gorge, avec aérateur. • Bec fondu ou fixe, • Bonde à grille chromée, • Siphon bouteille en laiton blanchi à culot démontable. • Une tête de rechange pour cinq robinets. • Distributeur de savon liquide à commande par palette. • Robinet une seule commande rotative. Dimensions : 60 x 40 cm Localisation : Pharmacie, selon plans.	U	1		
	Lavabo d'angle pour WC accessibles et salles d'eau accessibles				
II.4.2	En porcelaine vitrifiée, fixation murale. Choix par maître d'œuvre sur présentation de catalogue. Robinetterie chromée monotrou, sur gorge, avec aérateur. • Bec fondu ou fixe, • Bonde à grille chromée, • Siphon bouteille en laiton blanchi à culot démontable. • Une tête de rechange pour cinq robinets. • Distributeur de savon liquide à commande par palette. • Robinet à bouton poussoir temporisé. Dimensions : 40 x 40 cm Localisation : WC accessible et salle d'eau maternité, selon plans.	U	2		
	Évier inox pour cuisinette				
II.4.3	Évier en acier inoxydable 1 cuve + égouttoir réversible 60,5x50cm avec vidage manuel. • Matière : Acier inoxydable • 1 cuve • Égouttoir : Réversible • Compris siphon. • Robinet une seule commande rotative. Localisation : cuisinette salle de repos, selon plans.	U	1		
	Bac simple pour paillasses				
II.4.4	Bac simple blanc en polypropylène basse densité avec trop plein et bonde, sortie murale avec pas d'artillerie ø 40mm. Robinet une seule commande rotative. Dimension : 55x55 cm Localisation : Paillasses de salles de consultation, maternité accouchement et travail, ... selon plans.	U	6		
	Lavabo simple pour paillasses sanitaires publics				
II.4.5	Lavabo simple pour paillasses sanitaires publics Bac simple blanc en porcelaine vitrifiée avec trop plein et bonde, sortie murale avec pas d'artillerie ø 40mm. Robinet à bouton poussoir temporisé. Dimension : 55x45 cm Localisation : Sanitaires publics, selon plans.	U	1		
II.4.6	Lave mains commande à genoux				

	Lave mains commande à genoux en inox alimentaire Compris dossier, cuve ronde, robinet commande à genou. Dimension : 40x30x55 cm Localisation : Salles d'accouchement, de travail, observation, selon plans.	U	3		
II.4.7	WC : chaise anglaise Siège à l'anglaise en céramique sanitaire, à bords larges, de couleur blanche. Choix par maître d'œuvre sur présentation de catalogue. Compris couvercle et abattant. Sortie arrière apparente avec coude orientable. Robinet d'arrêt. Robinet de chasse à fermeture retardée avec poussoir réglé à son débit maximum en laiton chromé, mécanisme silencieux, monté sur ensemble de chasse adapté pour cuvette. Chaque WC sera équipé d'un jet d'eau (pour ablutions), raccordé à l'alimentation en eau froide à l'aide d'un flexible. Compris robinet d'arrêt, raccordement alimentation EF et vidange.				
II.4.8	Chaise anglaise posée au sol	U	2		
	Chaise anglaise en suspension pour sanitaire accessibles PMR	U	2		
	Receveur de douche et colonne				
	Receveur de douche et colonne Compris : • Receveur de douche en céramique blanche, antidérapant ; • Système de vidange complet : bonde, siphon, grille... • Colonne de douche avec mitigeur, flexible et pomme de douche à débit réglable. Toute sujétion de pose, de raccordement et étanchéité. Localisation : salles d'eau loge gardien.	U	1		
II.4.9	Kit de douche Fourniture et pose d'un kit de douche compris toute sujétion de pose, de raccordement et étanchéité. Localisation : Salles d'eau, selon plans.	U	1		
II.4.10	Siphon de sol Fourniture et pose d'un siphon de sol. Grille 100x100mm - Sortie verticale Ø 40 mm - Garde d'eau 20 mm - Hauteur d'encastrement 40 mm - Débit 15 l/mn. Localisation : Salles d'eau et toitures.				
II.4.11	Localisation : sanitaire public	U	1		
	Puisage				
	Fourniture et pose robinets de Puisage extérieur à ¼ de tour compris coupure intérieure.	U	3		
II.4.12	Divers DISTRIBUTEUR DE PAPIER HYGIENIQUE Distributeur de papier hygiénique en acier inoxydable papier en rouleau et en feuilles.	U	4		
II.4.13	MIROIR Miroir sans encadrement, épaisseur 6 mm minimum à bords chanfreinés. Dimension 30 x 50. Localisation : SE maternité et wc salle de repos.	U	2		

	MIROIR Miroir sans encadrement, épaisseur 6 mm minimum à bords chanfreinés. Dimension 120 x 80. Localisation : sanitaire public.	U	1		
	ALIMENTATIONS EAU FROIDE / EAU CHAUDE				
	Chauffe-eau électrique				
II.5	Fourniture et pose d'un chauffe-eau électrique 15 litres instantanés. Le raccordement électrique des chauffe-eaux sera à la charge du présent lot depuis la boîte laissée en attente à proximité des appareils par l'électricien. Localisation : salle d'eau maternité, selon plan.	U	1		
II.5.1	Nourrice eau froide				
	Fourniture et pose de nourrice pour alimentation eau froide, 4 voies. Localisation : À proximité des salle d'eau, selon plan.	U	1		
II.5.2	Fourniture et pose de nourrice pour alimentation eau froide, 8 voies. Localisation : À proximité des salle d'eau, selon plan.	U	3		
	Nourrice eau chaude				
	Fourniture et pose de nourrice pour alimentation eau chaude 4 voies. Localisation : À proximité des salle d'eau, selon plan.	U	1		
	TOTAL S/LOT N°10 PLOMBERIE - SANITAIRE en MRU TTC				

S/LOT N°11 FLUIDES MÉDICAUX					
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	Les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	Les dimensions et sections du présent document sont donnés à titre indicatif.				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement. Voir obligations de l'entreprise dans le CCTP.				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
	RÉSEAU DE DISTRIBUTION				
	Fourniture, pose et raccordement d'une vanne de police montée sous coffret plastique, suivant devis descriptif.	U	8		
II.1	Fourniture, pose et raccordement d'une vanne de sectionnement montée sous coffret plastique, suivant devis descriptif.	U	5		
II.1.1	Fourniture, pose et raccordement d'un régulateur d'oxygène doublé monté sous coffret plastique, suivant devis descriptif.	U	1		
II.1.2	Fourniture, pose et raccordement d'une vanne en attente montée sous coffret plastique, suivant devis descriptif.	U	3		
II.1.3	Fourniture, pose et raccordement d'une prise d'oxygène à double clapet montée sur platine inox.	U	8		
II.1.4	Fourniture, pose et raccordement d'une prise d'air médical à double clapet montée sur platine inox.	U	8		
II.1.5	Fourniture, pose et raccordement d'une prise de vide montée sur platine inox.	U	8		
II.1.6	Détendeur d'oxygène.	U	1		
II.1.7	Détendeur d'air médical.	U	1		

	CANALISATIONS DE DISTRIBUTION				-
	Fourniture, pose et raccordement d'une canalisation en tube cuivre dégraissé. Circuits primaire et secondaire , y compris brasure, pose sur colliers, peinture et indication du gaz transport.				-
II.2	Diamètre 8/10	ml	95		
II.2.1	Diamètre 10/12	ml	48		
II.2.2	Diamètre 12/14	ml	90		
II.2.3	Diamètre 14/16	ml	45		
II.2.4	Diamètre 16/18	ml	25		
II.2.5	Diamètre 26/28	ml	150		
II.2.6	Diamètre 40/42	ml	56		
	S/LOT N°11 FLUIDES MÉDICAUX en MRU TTC				-

S/LOT N°12 PEINTURES					
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	Les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	Les produits de préparation et peintures exigés seront de première qualité. L'entreprise doit fournir les fiches techniques des produits utilisés avant début des travaux de peinture. Les couleurs et textures seront au choix du maître d'œuvre sur présentation de catalogue.				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
	PEINTURE EXTERIEURE				
	Peinture sur Murs de façade en maçonnerie				
II.1	Travaux préparatoires : Finition A - Époussetage ; - Rebouchage ; - Enduit repassé aspect lisse ; - Ponçage et époussetage ;	m²	1335,22		
II.1.1	Après travaux préparatoires et apprêts prévus séparément. Peinture hydroplioli te en phase aqueuse pour extérieur. - Couche intermédiaire ; - Révision ; - Couche de finition - Finition A, aspect satiné mat. -> Teinte Sable sur présentation échantillon	m²	212,72		
II.1.2	Après travaux préparatoires et apprêts prévus séparément. Peinture hydroplioli te en phase aqueuse pour extérieur. - Couche intermédiaire ; - Révision ; - Couche de finition - Finition A, aspect satiné mat. -> Teinte Blanc sur présentation échantillon	m²	1122,5		

II.1.3	Peinture sur sous-face des planchers extérieurs en maçonnerie				
II.1.4	Travaux préparatoires : Finition A - Époussetage ; - Rebouchage ; - Enduit repassé aspect lisse ; - Ponçage et époussetage ; Après travaux préparatoires et apprêts prévus séparément. Peinture hydroplirolite en phase aqueuse pour extérieur. - Couche intermédiaire ; - Révision ; - Couche de finition - Finition A, aspect mat. - Teinte Sable ou blanc suivant choix du maître d'œuvre. Localisation : Sous-face des plancher extérieurs à l'exception de ceux recevant un faux plafond, ou bétons prévus pour rester apparents, suivant plans.	m²	213,14		
II.1.5	Peinture des claustras extérieurs				
II.1.6	Travaux préparatoires : Finition A - Époussetage ; - Rebouchage ; - Enduit repassé aspect lisse ; - Ponçage et époussetage ; Localisation : Tous les claustras, suivant plans.	U	6		
II.1.7	Après travaux préparatoires et apprêts prévus séparément. Peinture hydroplirolite en phase aqueuse pour extérieur. - Couche intermédiaire ; - Révision ; - Couche de finition - Finition A, aspect mat. - Teinte Sable, suivant choix du maître d'œuvre. Localisation : Tous les claustras, suivant plans.	U	6		
II.1.8	PEINTURE INTERIEURE				
II.1.9	Peinture des murs				
II.2.1	Travaux préparatoires : Finition A - Époussetage ; - Rebouchage ; - Enduit repassé aspect lisse ; - Ponçage et époussetage ;	m²	935,48		
II.2.2	Après travaux préparatoires et apprêts prévus séparément. - Couche d'impression ; Peinture glycérique mat en phase aqueuse. Famille 1 - classes 7a2. - Couche intermédiaire ; - Révision ; - Couche de finition - Finition A, aspect mat.	m²	935,48		
	Peinture des plafonds				

	Travaux préparatoires : Finition A - Époussetage ; - Rebouchage ; - Enduit repassé aspect lisse ; - Ponçage et époussetage ;	m²	371,46		
II.2.3	Après travaux préparatoires et apprêts prévus séparément. Peinture vinylique en phase aqueuse. Famille 1 - classes 7 a2. - Couche intermédiaire ; - Révision ; - Couche de finition - Finition A, aspect Mat.	m²	371,46		
	NETTOYAGE				
	Nettoyage de réception				
II.3	L'entreprise effectuera l'ensemble des nettoyages usuels de mise en service. Le chantier sera balayé et nettoyé pendant et après exécution des travaux de peinture. Tous les carrelages et dallages seront lavés à l'esprit de sel, grattés ou passés au grès avec soin. Tous les sols collés seront détachés et passés à l'aspirateur. A la fin des travaux de peinture, il sera procédé au nettoyage des prises de courant, des interrupteurs, des revêtements de tous les appareils sanitaires, des vitrages, etc. Les pènes, gâches et têtes des serrures seront nettoyés afin d'obtenir un bon fonctionnement. L'entreprise exécutera les raccords de peinture après nettoyage et en particulier, les plinthes, les couvre-joints et cadres de portes, de sorte à ce que tous les ouvrages soient impeccables et propres à leur usage.	Ens	1		
II.3.1	SIGNALÉTIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE				
	La réalisation de la signalétique extérieure et intérieure	Ens	1		
	TOTAL S/LOT N°12 PEINTURES en MRU TTC				-

S/LOT N°13 ESPACES VERTS					
	Le CDPGF est donné à titre indicatif :				
	les entreprises doivent contrôler les plans pour établissement de leur offre				
	L'entreprise soumissionnaire a la charge des études, calculs, plans d'exécution et plans de recollement				
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
I	RESEAU D'ARROSAGE				

	L'entreprise devra la réalisation d'un réseau d'arrosage automatique comprenant :- les études d'exécution et de réalisation - l'origine de l'installation d'arrosage et le branchement sur le réseau d'eau dans les regards - la fourniture et mise en œuvre d'un coffret en acier à sceller, fermeture à clefs - le coffret de commande avec programmation électronique 6 stations minimum.	Ens.	1		
II	AMENAGEMENTS PAYSAGES, PLANTES ET GRAINES				-
	Les dispositions du fascicule 35, "Travaux d'espaces verts" du CCTG sont complétées par les spécifications suivantes. En cas de contradiction avec les clauses du fascicules 35, le présent cahier a priorité. Font partie du Marché, toutes les fournitures de matériaux et végétaux nécessaires à la réalisation des travaux.				-
III	Terre végétale				-
	Elle sera à fournir par le titulaire du présent lot. Il appartiendra à l'Entrepreneur du présent lot de proposer l'addition de tous amendements et engrais minéraux ou organiques qui apparaîtront nécessaires pour constituer un milieu cultural satisfaisant, tant dans les espaces verts que dans les trous d'arbres. Les prix de l'Entrepreneur du présent lot sont réputés rémunérer les additions précitées. La terre végétale sera à fournir et mettre en place sur les espaces verts définis au plan sur une épaisseur minimum de 1 m au-dessus des remblais réalisés par le lot G.O. Elle sera approvisionnée et mise en œuvre dans les trous d'arbres à raison de 4 m3 par arbre par le titulaire du présent lot.	m²	32,48		
IV-a	Gravier				-
	Tous les espaces de patios ainsi que les zones à planter, suivant plan, seront recouverts d'une couche de gravier blanc.				-
IV-b	Zones à planter, selon plan.	m²	109,44		-
IV-c	Tuteurs				-
	Les tuteurs auront 2,50 m de longueur minimum. Ils seront affûtés par le pied et légèrement carbonisés dans la zone où ils devront être enterrés. L'écorce ne devra pas être enlevée. Leur circonférence sera de 10 cm minimum. L'arbre y sera fixé à l'aide de trois ligatures. Les baliveaux seront également tuteurés.	Ens.	1		
IV-d	Travaux de plantations				-

	L'Entrepreneur devra réaliser la plantation des végétaux dans les règles de l'Art et celles édictées par le fascicule 35. Elle comprendra : - la mise en place des tuteurs ; - la manipulation des végétaux ; - la taille des parties aériennes et enterrées de chaque sujet ; - le pralinage des racines nues ; - la mise en place des végétaux ; - le plombage manuel ou hydraulique ; - la fixation des baliveaux et arbres par trois ligatures ; - la charge de la conservation et l'entretien des végétaux jusqu'à la fin du délai de garantie ; - l'élitage et le bêcheage du pied des sujets existants. Localisation : Espace public, l'ensemble des patios, l'ensemble de zone à planter et tout arbres, selon plans.	Ens.	1		
V	ENTRETIEN / GARANTIE				-
	L'entretien sera fait par l'entreprise pendant UN AN, à partir des constats de reprise.	FF	1		
	TOTAL S/LOT N°13 ESPACES VERTS en MRU TTC				

S/LOT N°14 HANGAR HOSPITALISATION					
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
I	TERRASEMENTS				
1,1	Fouilles en rigoles pour semelles	m ³	8,23		
1,1	Fouille en tranchée semelles filantes et longrine	m ³	2,4		
1,1	Remblais au droits de fondations	m ³	8,22		
1,1	Remblais sous dallage de sol	m ³	1,69		
II	GROS OEUVRES				
2.1	En fondation				
2,1,1	Béton de propreté	m ³	0,63		
2,1,2	BA pour semelles de fondations	m ³	0,84		
2,1,3	BA pour poteaux en fondatin	m ³	0,22		
2,1,4	BA pour longrines et chaînage bas	m ³	1,08		
2,1,5	BA pour dallage bas épaisseur e= 15cm (10cm en B.A et 5cm un béton de propreté)	m ³	5,06		
2.2	Elévation				
2.2.1	BA pour poteaux	m ³	0,54		
2.2.2	BA pour linteaux périphérique	m ³	0,54		
2.2.3	BA pour poutres	m ³	1,58		
2.2.4	Plancher 16+4	m ²	41,31		
2.3	Maçonnerie				

2,3,1	Maçonnerie en agglos creux de 15x20x40cm pour élévation exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP	m²	15,6		
2,3,2	Maçonnerie en agglos pleins de 15x20x40cm pour soubassement exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP	m²	4,8		
2,4	Enduits				
2,4,1	Enduit intérieur et extérieurs exécutés et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP	m²	36,72		
2,4,2	Enduit sous plafond exécuté et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP	m²	41,31		
2,4,3	Enduit extérieur strié et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP et aux incications des plans d'architecture	m²	20,16		
III	ETANCHEITE - SUPPORT - PROTECTION				
3,1	Béton de forme de pente exécutée et mise en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP	m²	41,31		
3,1	Etanchéité sur terrasse en monocouche mise en œuvre suivant les exigences du fabricant y toutes sujétions de pose	m²	41,31		
IV	REVETEMENTS DIVERS				
4,1	Revêtement sol				
4,1,1	Carreaux sol 45 x 45 anti dérapant 1er choix selon choix du Maître d'Ouvrage exécuté et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP y compris jointolement et nettoyage et toutes sujétions.	m²	41,31		
4,2	Plinthes				
4,2,1	Plinthe assorti au sol 1er choix selon choix Maître d'Ouvrage assortie aux revêtement sol exécutée et mise en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP y compris jointolement et nettoyage et toutes sujétions.	ml	3		
V	MENUISERIE				
5,1	Bois	FF	1		
VI	Panneau d'identification des locaux	U	1		
5.1	PEINTURE				
5,1,5	Peinture à l'eau intérieur et à extérieure en trois couches sur enduits lissés exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP	m²	36,72		
VII	Peinture à l'eau sous plafonds en trois couches exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP	m²	41,31		
7,1	Peinture tyrolyenne extérieure sur enduits strés exécutée et mise en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP et aux incications des plans d'architecture	m²	59,31		
7,2	ELECTRICITE				
7,4	Eclairage(F&P avec ttes sujestions)				
VIII	Reglette fluo. ordinaires 1x18W 0,60m	U	2		
8,3	Commandes				
8,3,1	Interrupteur ordinaires V/V encastrables	U	2		

8,4	Boitier d'encastrement porouges	U	2		
8,4,3	Canalisations				
8,4,4	Tubes ICTorange Diam 9	ml	50		
8,6	Fileries et câble				
8,6,1	Fil H07-VK: 3x1.5mm²Cu (différentes couleurs)	ml	150		
	TOTAL S/LOT N°14 Hangar en MRU TTC				-

S/LOT N°15 LOGE GARDIEN					
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
	TERRASEMENTS				
0	Fouilles en rigoles pour semelles	m³	1,94		
I	Fouille en tranchée semelles filantes	m³	20,59		
1,1	Remblais au droits de fondations	m³	16,05		
1,2	Remblais sous dallage de sol	m³	8,68		
1,3	GROS OEUVRES				
1,4	En fondation				
III	Béton de propreté	m³	0,84		
2,1,1	BA pour semelles de fondations	m³	2,48		
2,1,2	BA pour poteaux en fondatin	m³	0,22		
2,1,3	BA pour longrines et chaînage bas	m³	0,86		
2,1,4	BA pour dallage bas épaisseur e= 15cm (10cm en B.A et 5cm un béton de propreté)	m³	3,72		
2,1,5	Gros béton pour marches d'accès y compris une bêche en béton armé suivant indications des plans l'ensemble recevra un carreau anti dérapant	Ens	1		
2,1,6	Para fouille de protection des fondation en béton armé de 9,25m de longueur et de 45cm de largéur y compris : bêche en béton armé de 15x40cm, remblais compacté et un dallage béton armé de 12cm d'épaisseur et un carreaux cassés	Ens	1		
2,1,7	Elévation				
2,1,8	BA pour poteaux	m³	0,54		
2,2	BA pour linteaux périphérique sur murs intérieurs et extérieurs	m³	0,64		
2,2,1	BA pour poutres et chainages hauts	m³	1,72		
2,2,2	Plancher 16+4	m²	24,8		
2,2,3	B,A pour paillasse y compris jambage en agglos pleins de 15x20x40cm l'ensemble recevra un carreau faïence et toutes sujétions	Ens	1		
2,2,4	B,A acrotère et forme décorative	m³	2,14		
2,2,6	B,A pour appui de fenêtre	m³	0,1		
2,2,7	Maçonnerie				
2,2,8	Maçonnerie en agglos creux de 15x20x40cm pour élévation exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP	m²	80,08		

2,3	Maçonnerie en agglos pleins de 15x20x40cm pour soubassement exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP	m²	24,31		
2,3,1	Enduits				
2,3,2	Enduit intérieur et extérieurs exécutés et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP	m²	147,8		
2,4	Enduit sous plafond exécuté et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP	m²	24,8		
2,4,1	Enduit extérieur strié et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'article y afférent du CPTP et aux incications des plans d'architecture	m²	47,4		
2,4,2	ETANCHEITE - SUPPORT - PROTECTION				
2,4,3	Béton de forme de pente exécutée et mise en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP	m²	24,8		
III	Etanchéité sur terrasse en monocouche mise en œuvre suivant les exigences du fabrciant y toutes sujétions de pose	m²	24,8		
3,1	Relevé d'étanchéité type monocouche h = hauteur acrotère mis en œuvre, conformément aux dispositions prévues du CPTP	ml	20,3		
3,2	Fourniture et pose de gargouilles préfabriquées en béton armé pour évacuation des eaux pluviales y compris peinture, mise en œuvre et toutes sujétions.	U	1		
3,3	REVETEMENTS DIVERS				
3,4	Revêtement sol				
IV	Carreaux sol 45 x 45 anti dérapant 1er choix selon choix du Maître d'Ouvrage exécuté et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP y compris jointoiement et nettoyage et toutes sujétions.	m²	24,8		
4,1	Revêtement mural				
4,1,1	Revêtement muraux en faïence de 35x25 de 1er choix selon le choix du Maître d'Ouvrage exécuté et mis en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP y compris jointoiement et nettoyage et toutes sujétions.	m²	18,9		
4,2	Plinthes				
4,2,1	Plinthe assorti au sol 1er choix selon choix Maître d'Ouvrage assortie aux revetement sol exécutée et mise en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP y compris jointoiement et nettoyage et toutes sujétions.	ml	20,6		
4,3	MENUISERIE				
4,3,1	Bois				
V	PBP Porte en bois Blanc (80X210) suivant plan de menuiserie, y compris peinture, fourniture, pose mise en œuvre, et toutes sujétions.	U	2		
5.1	Panneau d'identification des locaux	U	2		
5,1,3	Métallique				
5,1,5	FPM fenêtre métallique periennée amovible (75x100) y compris façonnage, soudure, pose et scellement, protection antirouille, peinture, mise en œuvre et toutes sujétions.	U	4		

5,2	Menuiserie Alu				
5,2,5	CAlu1 Fenêtre en aluminium (75x100)suivant détails de menuiseries y compris vitrage légèrement fumé de 5 mm d'épaisseur et toutes sujétions de pose.	U	4		
5,3	PLOMBERIE SANITAIRE - ASSAINISSEMENT				
5,3,1	Alimentation				
VI	Tuyau Pax 25 type pression DN10 y compris toutes accessoires	ml	38		
6,1	Appareillage				
6,1,1	Evier en porcelaine de 60x120cm complet toutes accessoires et toutes sujétions comprises	U	1		
6,2	Vanne d'arrêt points d'eau	U	1		
6,2,2	Assainissement				
6,2,3	Tuyeau en PVC110 type évacuation y/c accessoires	ml	4		
6,3	Tuyeau en PVC40 type évacuation y/c accessoires	ml	2		
6,3,1	Regards de visite de 50x50cm en béton banché mini de cunettes conformément au règles de l'art	U	1		
6,3,2	Puits perdu de 120cm de diamètre construit en agglos pleins de 15x20x40cm profondeur 200cm minimum	U	1		
6,3,3	PEINTURE				
6,3,4	Peinture à l'eau à extérieure en trois couches sur enduits lissés exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP	m²	35,45		
VII	Peinture à l'eau sous plafonds en trois couches exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP	m²	24,8		
7,1	Peinture glycérophthalique 80% à intérieure en trois couches sur enduits lissés exécutées et mises en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP	m²	112,35		
7,2	Peinture tyrolyenne extérieure sur enduits strés exécutée et mise en œuvre conformément aux dispositions prévues du CPTP et aux incications des plans d'architecture	m²	47,4		
7,3	ELECTRICITE				
7,4	Eclairage(F&P avec ttes sujestions)				
VIII	Reglette fluo. ordinaires 1x18W 0,60m	U	3		
8,3	Commandes				
8,3,1	Interrupteur ordinaires S/A encastrables	U	3		
8,4	Boitier d'encastrement porouges	U	7		
8,4,1	Prises de courant				
8,4,4	Prises ordinaires 2P+T 10/16A encastrables	U	4		
8,5	Canalisations				
8,5,1	Tubes ICTorange Diam 9	ml	100		
8,6	Tubes ICTorange Diam 11	ml	100		
8,6,1	Fileries et câble				
8,6,2	Fil H07-VK: 3x1.5mm²Cu (différentes couleurs)	ml	300		
8,7	Fil H07-VK: 3x2.5mm² Cu(différentes couleurs)	ml	300		
	TOTAL S/LOT N°15 Loge Gardien en MRU TTC				-

S/LOT N°16 Toilettes					
N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PT
I	TERRASSEMENT				
I.1	Implantation	FF	1		
I.2	Fouilles en plain masse	m ³	12,46		
I.3	Remblai sous dallage	m ³	13,77		
II	GROS ŒUVRE				
II.1	FONDATIONS				
II.1.1	Béton de propreté dosé à 150 kg/m3	m ³	1,15		
II.1.2	Sous semelles Isolé	m ³	0,26		
II.1.3	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour :				
II.1.4	Semelles Isolé	m ³	1,44		
II.1.5	Poteaux soubassement	m ³	1,56		
II.2	Maçonneries en Agglo pleine :				
II.2.1	Agglo pleine de 20 x 20 x 40	m ²	14,82		
II.2.2	Feutre bitumée 36s sur longrines	R	1		
II.2.3	Rouleau Polyane	R	2		
II.2.4	Flinkote	U	1		
II.2.5	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chainage soubassement	m ³	2,77		
II.2.6	Béton de forme dosé à 250kg/m3 (ép= 8 cm)	m ³	2,45		
II.3	Maçonneries en Agglos creux				
II.3.1	Maçonnerie Agglos creux de 20x20x40	m ²	31,06		
II.3.2	Maçonnerie Agglos creux de 10x20x40	m ²	16,44		
II.3.3	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour poteaux	m ³	0,72		
II.3.4	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chainage linteaux et couronnement	m ³	0,98		
II.3.5	Plancher en dalle pleine 15 cm	m ³	5,54		
II.3.6	Béton légèrement armé pour tuyaux de ventilation ou en claustrât	m ³	0,1		
II.3.7	Enduits sur maçonnerie en élévation de briques creuses dosé à 300kg/m3	m ²	214		

II.3.8	Enduit tyrolien sur mur extérieur	m²	74,1		
II.3.9	Enduit sous plafond	m²	30,6		
III	Etanchéité				
III.1.1	Etanchéité sur terrasse en monocouche préfabriqué type SP4 mm	m²	44,65		
III.1.2	Rélevé d'étanchéité	ml	27,11		
IV	Revetements				
IV.1	Revêtement du sol, marches et table de la cuisine grès-cérame choix économique 33x33	m²	30,6		
IV.2	Plinthe assortie au carrelage de sol	ml	7,2		
IV.3	Faïence 15x15 h=2,10m	m²	75		
V	MENUSERIES METALLIQUES				
V.1	F/P de Porte métallique pleine de 0,9 cm x2,15 m sur une cadre métallique en double Z avec targette en boule et candelas	U	4		
V.2	F/P de Porte métallique pleine de 0,7 cm x2,15 m sur une cadre métallique	U	2		
VI	ELECTRICITE				
VI.1	Hublot rond diam 200 mm	U	9		
VI.2	Interrupteur simple étanche	U	6		
VI.3	Prise étanche 2 + P +T / 16 A	U	2		
VI.4	Tube ICD diam 9	ml	50		
VI.5	Fils H07- VU 3 x 1,5 mm² CU (différentes couleurs)	ml	50		
VI.6	Fils H07- VU 3 x 2,5 mm² CU (différentes couleurs)	ml	50		
VII	PEINTURES				
VII.1	Peinture à huile appliquée sur menuiserie et murs intérieurs	m²	216,6		
VII.2	Peinture à eau façades extérieures	m²	74,1		
VIII	PLOMBERIES SANITAIRES ET AUTRES				
VIII.1	F/P de PVC 110 pour tuyauterie d'aération de la fosse	FF	4		
VIII.2	Lavabo pour Sas	FF	2		
	Lave mains collectif milieux scolaire				
VIII.3	Maçonneries de la cuvette bas	m²	2		
VIII.4	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour cuvette	m³	0,1		

VIII.5	Chape à l'intérieur de la cuvette pour matérialiser la pente	m ³	0,05		
VIII.6	Enduit dosé à 300kg/m3 pour les parois de la maçonnerie	m ²	5		
VIII.7	F/P de PVC galvanise de diamètre 25 /accessoires	ml	6		
VIII.8	F/P de PVC de diamètre 25 /accessoires pour raccordement au réseaux existant.	ml	25		
VIII.9	F/P de PVC de diamètre 65 /accessoires	ml	10		
VIII.10	Regard de visite 50 x 50 cm	U	5		
VIII.11	Réalisation du puisard	m3	FF		
	TOTAL S/LOT N°16TOTAL TOILETTE (4 BLOCS) en MRU TTC				

Récapitulatif du Lot n°02		
1	TOTAL S/LOT N°01 VRD en MRU TTC	-
2	TOTAL S/LOT N°02 GO - MAÇONNERIE en MRU TTC	-
3	TOTAL S/LOT N°03 ETANCHEITE en MRU T T C	-
4	TOTAL S/LOT N°04 MENUISERIE ALUMINIUM ET TECHNIQUE en MRU T T C	-
5	TOTAL S/LOT N°05 SERRURERIE - METALERIE en MRU T T C	-
6	TOTAL S/LOT N°06 ELECTRICITÉ-CFA-CFO-CLIMATISATION en MRU T T C	-
7	TOTAL S/LOT N°07 PLÂTRERIE - PLAFONDS en MRU T T C	-
8	TOTAL S/LOT N°08 MENUISERIE BOIS ET TECHNIQUE en MRU T T C	-
9	TOTAL S/LOT N°09 REVETEMENT DE SOL / FAIENCE en MRU T T C	-
10	TOTAL S/LOT N°10 PLOMBERIE - SANITAIRE en MRU T T C	-
11	TOTAL S/LOT N°11 FLUIDES MÉDICAUX en MRU T T C	-
12	TOTAL S/LOT N°12 PEINTURES en MRU T T C	
13	TOTAL S/LOT N°13 ESPACES VERTS en MRU T T C	-
14	TOTAL S/LOT N°14 HANGAR HOSPITALISATION en MRU T T C	-
15	TOTAL S/LOT N°15 LOGE GARDIEN en MRU T T C	-
16	TOTAL S/LOT N°16 LOGE TOILETTES EXTERNES en MRU T T C	-
TOTAL GENERAL DU LOT N°02) en MRU T T C		-

2. Calendrier d'exécution :

Il faut renseigner la colonne relative au délai d'exécution proposé :

Lots	Délai d'exécution proposé	Délai d'exécution maximum autorisé à compter de la notification du marché
Lot n°1 : Travaux de construction d'un poste de santé type B dans la commune de Boulahrath ;		8 mois
Lot n°2 : Travaux de construction d'un poste de santé type B dans la commune de Tioumbal.		8 mois

3. Cahier des prescriptions techniques :

4. Plans :

Pièce n° 4 : Projet de contrat

(Entête de l'Autorité Contractante)

CONTRAT DE TRAVAUX

Contrat n° /2025

MODE DE SELECTION : Consultation simplifiée

OBJET :

ATTRIBUTAIRE :(indiquer le nom et l'adresse de l'Entrepreneur)

MONTANT :(indiquer le montant en toutes lettres et en chiffres TTC)

DELAIS D'EXECUTION:.....(indiquer le délai proposé dans l'offre)

FINANCEMENT : TAAZOUR

Date de signature du contrat :.....(Indiquer la date de signature du contrat par les deux parties)

Date de notification :(indiquer la date de notification du contrat à l'Entrepreneur)

Visa de l'Ordonnateur

Contrat de Travaux

ENTRE-LES SOUSSIGNES

(Nom de l'Autorité Contractante) dont le siège social est à (adresse de l'autorité contractante), représentée par M. (Nom et prénom du signataire), dûment habilité en sa qualité de (indiquer la qualité du signataire au sein de l'Autorité Contractante).

Ci-après dénommée « L'AUTORITE CONTRACTANTE »

D'UNE PART et

(Nom de l'attributaire), dont le siège est à (adresse complète : adresse géographique et numéro de téléphone, e-mail) représenté par M. (Nom et prénom du signataire), dûment habilité en sa qualité de (indiquer la qualité du signataire).

Ci-après dénommé « l'Entrepreneur »

D'AUTRE PART

IL A ÉTÉ PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

Vu l'expression de besoins de l'Autorité Contractante figurant dans le dossier de consultation et les conditions y relatives.

Vu l'offre du soumissionnaire (Nom, adresse et Numéro d'identification national du soumissionnaire individuel retenu ou du Numéro du Registre de Commerce pour une entreprise), figurant dans la lettre de soumission.

Vu la proposition d'attribution figurant dans le Rapport d'évaluation des offres par la Commission Ad hoc en date de

Vu la décision d'attribution de TAAZOUR à la Société en date du ... (jour, mois, année).

IL A ÉTÉ ENSUITE CONVENU ET ARRÊTÉ DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT

Le présent Contrat (ci-après le « Contrat ») a pour objet l'exécution des travaux de.....tels que spécifiés dans le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) et les pièces qui le complètent.

ARTICLE 2 – PIÈCES CONSTITUTIVES DU CONTRAT

Les pièces contractuelles sont les suivantes :

- 1. Le présent Contrat ;*
- 2. Les plans et les spécifications techniques*
- 3. La lettre de soumission ;*
- 4. Le Détail Quantitatif Estimatif (DQE)*
- 5. Le Calendrier (planning) des travaux*
- 6. (Autres pièces à indiquer s'il y a lieu)*

En cas de divergence entre les pièces constitutives du contrat, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.

ARTICLE 3 : MONTANT DU CONTRAT

Le montant du contrat est deToutes Taxes Comprises (TTC).

ARTICLE 4– MODALITES DE PAIEMENT -FACTURATION

Les paiements seront effectués selon les modalités suivantes

- 10% (dix pour cent) du montant du contrat à titre d'avance , après notification du contrat et entreposage sur le chantier, des matériels et outillages reconnus suffisants pour le démarrage des travaux, ainsi que les fournitures et matériaux équivalant au montant de l'acompte, sur présentation d'une demande d'acompte accompagnée d'un certificat délivré par le contrôleur des travaux attestant la présence sur le site des travaux, des matériels, fournitures et matériaux sus cités, avec un engagement écrit de l'Entrepreneur à utiliser lesdits fournitures et matériaux exclusivement pour les besoins du chantier, sous peine de résiliation du contrat par l'Autorité Contractante et ce sans préjudice de toute autre action que celle-ci peut engager pour se faire restituer le montant de l'acompte;
- **80% (quatre-vingt pour cent)** du montant du contrat sous forme d'acomptes mensuels au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur présentation des attachements certifiés par le contrôleur des travaux ;
- **5% (cinq pour cent)**, du montant du contrat seront versés à la signature du procès-verbal de la réception provisoire des travaux par les membres désignés au point 7 ci-dessous ;
- **5% (cinq pour cent)**, à la signature du procès-verbal de la réception définitive des travaux.

Les paiements seront effectués par virement au compte N°ouvert au nom de l'Entrepreneur à..... (Nom de la Banque) ou par chèque établi au nom de l'Entrepreneur.

ARTICLE 5 - DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des travaux est fixé conformément à la pièce 3 à compter de la date de la notification du présent contrat.

ARTICLE 6– OPERATIONS PREALABLES A LA RECEPTIONS PROVISIOIRE

A la fin des travaux, le Bureau chargé du suivi des travaux (ou l'ingénieur chargé du suivi des travaux s'il n'y a pas de Bureau chargé du suivi des travaux) établit avec l'Entrepreneur un Procès-verbal des opérations préalables à la réception provisoire. Ce Procès-verbal doit comprendre ce qui suit :

- a) la reconnaissance des ouvrages exécutés ;
- b) la reconnaissance de la réalisation des essais et/ou des épreuves prévus au contrat ;

- c) la constatation éventuelle de l'inexécution des prestations prévues au contrat ;
- d) la constatation éventuelle d'imperfections ou malfaçons ;
- f) les constatations relatives à l'achèvement global des travaux sauf les réserves jugées mineures dont la liste doit être annexée au Procès-verbal ;

Ces opérations font l'objet d'un procès-verbal appelé « **Procès-verbal des opérations préalables à la réception provisoire** » signé par le Bureau chargé du suivi des travaux (ou l'ingénieur chargé du suivi des travaux s'il n'y a pas de Bureau chargé du suivi des travaux) et par l'Entrepreneur. Ce Procès-verbal ne sera pas signé tant qu'il y a une seule réserve majeure sur les travaux.

ARTICLE 7 : RECEPTION PROVISOIRE

*Après la signature du « **Procès-verbal des opérations préalables à la réception provisoire** » par le Bureau chargé du suivi des travaux (ou l'ingénieur chargé du suivi des travaux s'il n'y a pas de Bureau chargé du suivi des travaux) et par l'Entrepreneur, la réception provisoire des travaux est prononcée par une Commission de L'AUTORITE CONTRACTANTE en présence du représentant de l'Entrepreneur. Cette Commission est composée comme suit :*

-Président,
- , membre,
- , membre,
- , membre,

S'il y a des réserves mineures, la liste desdites réserves mineures sera annexée au Procès-verbal de la Commission chargée de la réception provisoire des travaux. Pour chaque réserve, une date limite sera indiquée pour la levée de la réserve.

ARTICLE 8 : RECEPTION DEFINITIVE

La réception définitive est prononcée un (1) an après la date du procès-verbal de la réception provisoire. La réception définitive ne doit pas être prononcée tant qu'il y a une réserve mineure non levée.

La réception définitive est prononcée par la Commission citée

ARTICLE 9 : LITIGE

En cas de litige, les parties s'engagent à régler les différents nés de l'exécution ou de l'interprétation du présent contrat à l'amiable.

A défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents en Mauritanie.

ARTICLE 10 : PENALITE DE RETARD

Le non-respect du délai d'exécution des travaux par l'Entrepreneur, tel qu'énoncé dans la Pièce 3, entraînera l'application de pénalités de retard par l'Autorité contractante. Le montant de ces pénalités sera de 1/1000ème du contrat par jour calendaire de retard, sans que le total n'excède

10% du montant du contrat. Une fois ce plafond atteint, l'Autorité contractante se réserve le droit de résilier le Marché, sans préjudice des autres recours contractuels.

ARTICLE 11 : DROIT APPLICABLE

Le contrat est soumis au droit mauritanien.

ARTICLE 12 – ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE

Le contrat entre en vigueur à la date de sa notification.

Il est précisé que, par la signature du présent contrat, le soumissionnaire déclare avoir pris connaissance des clauses d'interdiction des manœuvres frauduleuses, collusoires et de corruption telles que définies ci-dessous, et s'engage expressément à les respecter.¹

<i>Fait àleet ont signé :</i>	
<i>Le signataire au nom de l'Autorité Contractante</i>	<i>L'Entrepreneur</i>
<i>Signature</i>	<i>Signature</i>

(Précédée de la mention manuscrite « lu et accepté »).

NB : Les indications en italique ont pour objet d'aider à remplir le dossier et doivent être par conséquent supprimées lors de la rédaction des dossiers d'appel à la concurrence

¹Dans le cadre de ses contrats, (nom de l'Autorité Contractante) et ses bailleurs de fonds et donateurs ont pour principe d'exiger des contractants, le respect des normes d'éthique les plus strictes lors de la sélection des Entrepreneurs et de l'exécution des contrats. En vertu de ce principe, (nom de l'Autorité Contractante), est considéré coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité ;

- Se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;

- Se livrent à des « manœuvres collusoires » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;

Aux fins des clauses ci-dessus, le terme « une autre personne ou entité », fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un contrat (nom de l'Autorité Contractante). Dans ce contexte, ce terme inclut le personnel des bailleurs de fonds et donateurs et les employés d'autres organisations qui prennent des décisions relatives à la passation de contrats publics ou les examinent.

Aux fins de la présente clause, le terme « personne ou entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un contrat ; les termes « avantage » et « obligation » se réfèrent au processus d'attribution ou à l'exécution du contrat, et le terme « agit » se réfère à toute action ou omission destinée à influencer sur l'attribution du contrat ou son exécution.

Aux fins de la présente clause, le terme « personnes ou entités » fait référence à toute personne ou entité qui participe au processus d'attribution des contrats, soit en tant que potentiels attributaire, soit en tant qu'agent public, et entreprend d'établir le montant des offres à un niveau artificiel et non compétitif.

Aux fins de la présente clause, le terme « personne » fait référence à toute personne qui participe au processus d'attribution des contrats publics ou à leur exécution.

